4°
729
(1)

DÉPOT
ANNEXE

1

PUBLICATIONS
DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES
TOME XXXV

DOCUMENTS
SUR LES
GENRES DE VIE DE MONTAGNE
DANS LE
MASSIF CENTRAL DU GRAND ATLAS

PAR
JEAN DRESCH
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
AGRÉGÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE,
DOCTEUR ÈS LETTRES.

INSTITUT ALTIGNOLE DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

COMMENTAIRES

Coll. 4° 1116 (35)
4° 729

TOURS
ARRAULT ET CIE, MAITRES IMPRIMEURS
6 à 12, RUE DE LA PRÉFECTURE, 6 à 12
—
1941

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

I. — E. Laoust, *Étude sur le dialecte des Ntifa*, Paris, E. Leroux, 1918.

II. — L. Milliot, *Démembrement du Habous*, Paris, E. Leroux, 1918.

III-IV. — L. Milliot, *Recueil de jurisprudence chérifienne* (2 vol.), Paris, E. Leroux, 1920.

V. — L. Brunot, *La mer dans les traditions et les industries indigènes de Rabat et de Salé*, Paris, E. Leroux, 1920.

VI. — L. Brunot, *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé*, Paris, E. Leroux, 1920.

VII. — E. Westermarck, *Les cérémonies du mariage au Maroc*, trad. J. Arin, Paris, E. Leroux, 1921.

VIII. — E. Lévi-Provençal, *Les manuscrits arabes de Rabat*, Paris, E. Leroux, 1921.

IX. — E. Lévi-Provençal, *Textes arabes de l'Ouargha*, Paris, E. Leroux, 1922.

X-XI. — Mélanges René Basset, *Études orientales et Nord-africaines* (2 vol.),Paris, E. Leroux, 1923-25.

XII. — S. Biarnay, *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaine*, Paris, E. Leroux, 1924.

XIII. — L. Milliot, *Recueil de jurisprudence chérifienne*, t. III, Paris, E. Leroux, 1924.

XIV. — V. Loubignac, *Étude sur le dialecte des Zaïans et des Aït Sgougou*, Grammaire, textes et lexiques (2 vol.), Paris, E. Leroux, 1924.

XV. — J. Serres, *Mémoires concernant l'état présent du royaume de Tunis*, par M. Poiron, Paris, E. Leroux, 1925.

XVI. — Doctoresse Legey, *Contes et légendes populaires du Maroc*, Paris, E. Leroux, 1926.

XVII-XVIII. — Mémorial Henri Basset, *Nouvelles études nord-africaines et orientales* (2 vol.), Paris, Geuthner, 1928.

XIX. — E. Lévi-Provençal, *Le « Saḥiḥ » d'Al-Buḫari*, Reproduction phototypique des manuscrits originaux de la recension occidentale établie à Murcie en 492 H./1099 J.-C. Vol. I, Paris, Geuthner, 1928.

XX. — L. Brunot, *Textes arabes de Rabat*, Paris, Geuthner, 1931.

XXI. — G. S. Colin et E. Lévi-Provençal, *Un manuel hispanique de Hisba*, Traité de Muhammad as-Sakati de Malaga, Vol. I : texte, Introduction, Notes linguistiques et Glossaire, Paris, Leroux, 1931.

XXII. — A. Renisio, *Étude sur les dialectes des Beni-Iznassen du Rif et des Senhaja de Srair*, Grammaire, texte et lexique, Paris, E. Leroux, 1932.

XXIII. — E. Laoust, *Siwa I. Son parler*, Paris, E. Leroux, 1931.

XXIV. — Docteur H. P. J. Renaud et G. S. Colin, *Tuḥfat al-Aḥbab*, Glossaire de la matière médicale marocaine, Texte, trad. et commentaires, Paris, Geuthner, 1934.

XXV. — H. Terrasse, *L'art hispano-mauresque des origines au* XIIIe *siècle*. Paris, Van Oest, 1932.

XXVI. — J. Dresch, *Essai sur l'évolution du relief dans la région prérifaine*, Paris, Larose, 1933.

XXVII. — Docteur H. P. J. Renaud et G. S. Colin, *Documents pour servir à l'histoire du « mal franc »*, Paris, Larose, 1935.

XXVIII. — *Sa'îd al-Andalusî, Kitâb Tabakât al-Umam*. Trad. R. Blachère, Paris, Larose, 1935.

XXIX. — G. Spillmann, *Les Aït Atta du Sahara et la pacification du Haut Dra*, Rabat, F. Moncho, 1936.

XXX. — B. Maslow, *Les Mosquées de Fès et du Nord du Maroc*, Paris, Édit. d'art et d'histoire, 1937.

XXXI. — R. Ricard, *Les Portugais au Maroc de* 1495 à 1521, Extraits de la *Chronique du Roi D. Manuel de Portugal* de Damiao de Gois, Rabat, Moncho, 1937.

XXXII. — G. S. Colin, *Chrestomathie marocaine*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1939.

XXXIII. — L. Brunot et El Malka, *Textes judéo-arabes de Fès*, Rabat, École du Livre, 1939.

XXXIV . — Docteur H. P. J. Renaud, *Le Calendrier d'Ibn el-Bannâ de Marrakech* (1256-1321 J.-C.), Paris, Larose, 1940.

BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1739233

43.768

PUBLICATIONS
DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES
TOME XXXV

COMMENTAIRE DES CARTES
SUR LES
GENRES DE VIE DE MONTAGNE
DANS LE
MASSIF CENTRAL DU GRAND ATLAS

PAR

JEAN DRESCH
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
AGRÉGÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE.
DOCTEUR ÈS LETTRES.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Coll. 4° 1116 (35)
~~2363~~

TOURS
ARRAULT ET CIE, MAITRES IMPRIMEURS
6 à 12, RUE DE LA PRÉFECTURE, 6 à 12

1941

A MA FEMME

LES GENRES DE VIE DE MONTAGNE DANS LE MASSIF CENTRAL DU GRAND ATLAS

Le Massif ancien du Grand Atlas est une haute chaîne dont les sommets s'élèvent partout à plus de 3.400 m., atteignent et dépassent souvent 4.000 m. Elle se dresse brutalement au-dessus de plaines alluviales ou de plateaux semi-arides. Constituée par des roches généralement imperméables, elle est en outre presque partout plus arrosée et plus froide (1). Dès 1.000 m., en bordure de la montagne, sur le versant Nord du moins, l'indice d'aridité s'élève à 20; entre 1.800 et 2.500 m. se manifeste une diminution sensible des températures et une augmentation des précipitations qui dépassent 500 m/m. Ces dernières diminuent peut-être au delà, mais les températures se rapprochent de l'isotherme 0, légèrement supérieur aux plus hauts sommets. La neige tombe chaque année à partir de 1.000 à 1.200 m. en montagne; il neige d'octobre-novembre jusqu'à avril-mai, toute l'année même dans les plus hauts massifs. Mais si la neige peut bloquer pendant de nombreux jours, surtout en février-mars, les villages les plus élevés (2.000-2.400 m.), elle ne tient longtemps qu'au-dessus de 2.500 m. L'Atlas n'a pourtant pas de névés permanents; du moins le sol reste-t-il toujours humide dans les hauts massifs.

La chaîne a des formes lourdes; de longues croupes, des têtes de vallées évasées, de vastes plateaux composent d'admirables pâturages d'été. Mais les vallées sont généralement très étroites et profondes; elles ne s'élargissent jamais en vastes bassins; les pentes sont fortes; la terre est rare et l'eau difficile à utiliser.

L'Atlas est donc un milieu assez favorable à l'homme. Aussi est-il très peuplé. Ses habitants sont des Berbères, appelés Chleuhs, qui parlent le dialecte berbère tachelhait et sont des sédentaires, agriculteurs et pasteurs. Ils se sont adaptés aux dures conditions de la vie dans leur montagne et ont apporté une patiente ingéniosité à la mettre en valeur. Leur effort est comparable à celui de tous les montagnards, et spécialement de tous les montagnards méditerranéens; il n'en est pas moins original.

J'ai cherché à porter sur des cartes les principales manifestations de cet effort et à en présenter comme une synthèse graphique. Le fond topographique est un croquis entièrement nouveau; les feuilles de la carte de reconnaissance au 1/200.000 présentaient en effet de multiples inconvénients : inégalité de la valeur des levés, comportant encore des erreurs, insuffisance notoire de la toponymie,

(1) Voir l'étude du climat de l'Atlas, p. IV, ch. Ier de mon ouvrage : *Recherches sur l'évolution du relief dans le massif central du Grand Atlas, le Haouz et le Sous.*

incomplète ou fantaisiste (1). Sur ce croquis, j'ai porté des documents susceptibles d'être figurés, simples observations recueillies au cours de 20 mois de courses et groupées en quatre séries de cartes. Ces dernières forment une base de recherches, sans quoi il serait vain de songer à pénétrer dans l'intimité de la vie du montagnard; c'est un travail préliminaire portant sur une région vaste, compliquée et très neuve; il est également provisoire et sujet à révision, soit parce que la vie n'est pas immuable, soit parce que mon enquête a pu être incomplète ou entachée d'erreurs (2).

I. CARTE DE LA DENSITÉ DE LA POPULATION.

La carte porte trois séries de documents : le fractionnement actuel, la densité et la répartition du peuplement, les groupements sociaux traditionnels.

a) Le fractionnement.

Le vocabulaire de l'Administration française, éprise de hiérarchie, distingue des confédérations, des tribus, des fractions, des sous-fractions ou cantons. Il correspond fort mal au fractionnement des Chleuhs qui ignorent ces classifications administratives et distinguent seulement des groupements ethniques, d'importance très variable, parfois divisés par tiers, cinquièmes, etc., ou en altitude (ceux d'en haut, d'en bas, du milieu, de la vallée, etc...), ou simplement en « endroits » (mouda), chacune de ces divisions comprenant un certain nombre de villages. Ces groupements ethniques sont toutefois liés, surtout sur le versant Nord, par des traditions qui sont à l'origine des « tribus » ou « confédérations », dont les plus importantes sont celles des Seksaoua, des Guedmioua, des Goundafa, des Rherhaia, des Ourika, des Mesfioua, des Glaoua, des Aït Ouaouzguit.

Ce sont les limites de ces groupements ethniques qui sont portées sur la carte. Leur enchevêtrement révèle la double influence exercée par les conditions de vie en montagne et l'histoire des groupes humains. On constate en effet :

Une certaine adaptation des groupements aux cadres naturels : très souvent les limites des groupes ethniques coïncident avec celles d'un bassin fluvial. Cette adaptation est naturellement d'autant plus précise que le groupement est plus

(1) Les procédés employés pour le dessin du croquis topographique sont définis dans l'introduction de l'ouvrage cité plus haut.

(2) J'ai circulé dans des conditions assez défavorables, sans mission officielle, ce qui peut être gênant pour obtenir certains renseignements, sans avoir eu le temps d'acquérir une connaissance assez approfondie de l'arabe ou surtout du berbère. J'ai du moins vécu constamment au contact des Chleuhs, avec eux et comme eux.

Ma tâche a été facilitée par la Direction des Affaires politiques, par les contrôleurs civils et surtout les officiers des bureaux d'Affaires indigènes qui m'ont non seulement accueilli et guidé, mais encore fait profiter de leur connaissance du bled. J'ai, en outre, trouvé une égale complaisance dans les Services où j'allais quémander des renseignements : les Directions des Affaires politiques et des Affaires chérifiennes dont j'ai pu consulter les Archives; le service du travail, où M. Lanere m'a ouvert les dossiers des recensements; les Eaux et Forêts à Marrakech et à Rabat, où M. le général Boudy, Directeur du service, les inspecteurs Challot, Thibaudet et Métro m'ont toujours réservé le meilleur accueil; la Direction des Finances, les Services du Commerce et de l'Agriculture.

Enfin, la publication des cartes a été assurée par les soins de la Direction de l'Instruction publique où M. Gotteland, Directeur général, et M. Brunet, Directeur de l'Institut des Hautes Études marocaines, ne m'ont pas ménagé leur appui, et par ceux du Service topographique où M. le colonel Boullier et M. Bourdy ont bien voulu me faire profiter de leur longue expérience.

petit (ex. : Aït Bkhar, Aït Chaib des Demaira, Tamarout, Tamsint, Issoual des Irguiten et Mentaga, toutes les fractions des Guedmioua de la montagne, de nombreuses fractions des Goundafa, des Aït Ouaouzguit, etc.). Mais elle se vérifie aussi, en gros, pour des groupements importants : les Saksaoua occupent le vaste bassin du même nom, les Guedmioua le bassin de l'assif el Mell, de l'oued Akker et de l'Anougal, les Goundafa le bassin du Nfis, les Rherhaia les bassins de l'assif n Aït Mizans, de l'Imenan et de l'assif n Ouraken, les Ourika le bassin de l'assif du même nom, les Mesfioua les bassins du Guedji et du Zat, les Glaoua Nord le bassin du Rdat. D'autres groupes tiennent un versant (versant Nord : les Mzouda, versant du Sous : Irguiten, Mentaga, Aït Semmeg); d'autres, une grande transversale (Ida ou Ziki et Demaira— les Glaoua).

L'importance des mouvements lents de population, des luttes locales, de la lutte contre le Makhzen. — Les tribus du versant Sud ne débordent pas ou guère dans la plaine du Sous, où elles possèdent rarement en propre des terrains de parcours ou de culture; par contre, elles montent à la conquête des pâturages du versant Nord : les Ida ou Zal tiennent les deux versants du tizi n Ferk er Rih; ils ne possèdent pas, par contre, les pâturages de la haute vallée d'Itorra ou Tichka des Ida ou Mahmoud. Mais les Imedlaoun, Tigouga, Ida ou Msattog ont imposé leurs droits sur les pâturages du Tichka (haute vallée du Nfis); les Aït Afra de l'Ounein et Aït Ouamoumen du Tifnout ont conquis les pâturages du haut Agoundis et du haut assif n Aït Mizane; les Aït Tisgui, Aït Imi n Tisgui et Aït Slimane occupent les vallées de l'assif n Tinzer-Tifni et les Aït Tinmarhart celles du haut assif n Oumenzel (bassin de l'Ourika); les Aït Tidili, la haute vallée du Zat; les Aït Tamanat une partie des pâturages du tizi n Tichka et ainsi de suite vers l'Est. Les tribus du versant Nord, elles, sont attirées vers les immenses étendues du Haouz : les Mesfioua se sont avancés jusqu'aux portes de Marrakech dans la plaine, où ils sont entrés en lutte avec leurs voisins de montagne, les Ourika; les « fractions » de bordure des deux confédérations se sont étirées de façon à être à cheval sur la montagne et la plaine, ou se sont dédoublées; les Rherhaia, les Sektana et les Ouzguita ont également en plaine des azibs de culture et d'élevage qui ont donné ou tendent à donner naissance à des villages permanents; la conquête collective puis l'appropriation du sol et le dédoublement des villages ne sont pas moins curieux chez les Guefmioua, les Mzouda et les Douirane. Les luttes locales entre fractions, entre les chefs de la montagne, petits ou grands, expliquent de nombreuses bizarreries du fractionnement : les plus étranges se remarquent en Ounein, où un arbitrage a mis fin aux luttes entre le Goundafi et le Glaoui et fixé les limites d'après la position des troupes des deux caïds. Enfin, dans certaines confédérations soumises depuis longtemps au Makhzen, les « fractions » auxquelles ne correspondait plus aucune unité politique, selon la tradition berbère, se sont dissociées au point que leurs limites ne peuvent être pratiquement portées sur la carte. Cette dissociation des anciens groupements est également sensible chez les Ourika et les Glaoua Nord.

b) La densité et la répartition du peuplement.

Le massif ancien de l'Atlas est très peuplé : le long des vallées, les villages succèdent aux villages jusqu'au pied des hautes chaînes, très minces, et le moindre recoin est utilisé. La superficie couverte par le croquis est d'environ 11.500 km²;

la population correspondante est d'environ 250.000 habitants (1), soit, pour l'ensemble du massif montagneux, une densité moyenne d'environ 22 habitants au km², supérieure à la densité moyenne du Maroc (15,80).

La densité varie d'ailleurs d'une vallée à l'autre. Elle s'abaisse parfois à 10, par exemple dans le Tifnout, mais dépasse ailleurs 50, parfois sensiblement, selon les limites choisies, en bordure de la montagne, chez les Mzouda et les Guedmioua, chez les Ourika et les Mesfioua, ou dans certains recoins du versant Sud. Elle est fonction de facteurs physiques et historiques :

Facteurs physiques. — La comparaison avec la carte géologique met en évidence l'augmentation de la densité là où la terre et surtout l'eau sont abondantes. Les villages se serrent en bordure de la chaîne lorsque des massifs primaires dominent brutalement la plaine (Mzouda, Guedmioua, Sektana) et au débouché des grandes vallées; c'est ce qu'on a coutume d'appeler le « dir » dont la richesse, ou du moins la continuité paraissent surfaites, d'autant plus qu'on s'avance vers l'Est en bordure de l'Atlas calcaire. Les villages se multiplient surtout dans la zone des plateaux permo-triasiques, chez les Ourika, les Mesfioua, les Touggana, les Glaoua, où les sources sont nombreuses et la terre abondante : on suit au pied de l'Azilal, du Tissieh et du Guedrouz un véritable « dir » interne, qui est une des originalités du massif ancien de l'Atlas. On observe enfin une concentration du peuplement au pied des hautes chaînes longitudinales, riches en pâturages d'été et réservoirs d'eau; chaîne calcaire du massif ancien occidental, avec sa ceinture de fractions de haute montagne (Ida ou Mahmoud, Aït Haddious et Ida ou Guerrioun des Seksaoua au Nord; Aït Ouatfkout, Tamarout, Tansint, Issoual, Aït Ouadjes, Aït Ouagounsane, Imedlaoun, Tigouga, Ida ou Msattog au Sud), haute chaîne éruptive du massif ancien oriental (bassin supérieur d'Azzaden, du Rherhaia et de l'Ourika au Nord, fractions du haut Tifnout, Aït Tidili, Aït Tamanat des Glaoua Sud au Sud).

Facteurs historiques qui exercent une influence négative : les luttes intérieures, surtout celles qui étaient provoquées par les ambitions de notables locaux, ont eu pour résultat habituel la ruine de villages et l'exode des populations, le premier soin du vainqueur étant de s'approprier la terre, l'eau, les pâturages. Les deux plus importantes vallées de l'Atlas, celles du Nfis et du haut Sous, ne se reconnaissent nullement sur la carte à une forte densité de population : la vallée du Nfis, entre l'Arhbar et l'Ouirgane, est ruinée par le Goundafi qui s'est emparé de la terre et de l'eau; celle du Sous et le pays des Aït Tidili ont été ruinés par le Glaoui; mais ici les villages squelettiques se repeuplent lentement.

(1) Non compris, naturellement, les villages, souvent très gros, des Mesfioua, des Ourika, des Rherhaia et des Sektana qui sont situés dans la plaine, loin de la bordure immédiate de la chaîne; la confédération des Mesfioua, la plus importante, compte à elle seule 67.000 habitants. Mais près de la moitié habite dans la plaine.

Les chiffres utilisés sont ceux du recensement de 1936, dont les résultats sont beaucoup plus précis que ceux des recensements précédents, et les premiers vraiment utilisables. Du reste, ils n'ont pas encore partout la même valeur. Généralement excellents dans l'annexe d'Imi n Tanout (Mzouda, Douirane, Seksaoua, Demsira, Ida ou Ziki, Ida ou Zal, Ida ou Mahmoud) où des contrôles nominatifs sont presque partout tenus à jour, ils sont bons également dans le Bureau d'Aït Ourir (Glaoua, Mesfioua, Touggana); mais il est parfois difficile de s'y reconnaître dans la liste des villages, souvent moins agglomérés qu'à l'Ouest et où des confusions sont possibles avec les villages des plaines. Ils sont assez bons dans l'annexe d'Ouarzazat et de Taliouine (Glaoua Sud, Aït Ouaouzguit, Ihouziouen), bien qu'ils soient moins minutieux et parfois discutables. Ils sont assez approximatifs dans le Bureau de Taroudant (Irguiten, Mentaga, etc.) et médiocres dans la circonscription du Contrôle civil de Marrakech-Banlieue (Sektana, Rherhaia, Ourika) où de nombreux villages ont été oubliés ou jumelés. Aussi ai-je parfois été obligé d'interpoler d'après mes observations sur place qui ont porté sur 90 p. 100 des villages.

Au demeurant, les villages ont généralement une population d'importance comparable et le système de figuration comporte un jeu correspondant à la marge d'erreur.

La population est groupée en villages qui s'élèvent jusqu'à plus de 2.000 m. (environ 2.400 m. dans le haut Imenan : Tacheddirt dans le haut Ourika : Amenzel, et surtout sur le versant Sud, les villages des Aït Tinmarhart). Les habitations isolées sont en montagne très rares et récentes (1). La plupart des villages ont de 50 à 200 habitants; 19 seulement en ont plus de 500. Ces chiffres correspondent aux conditions d'habitat et aux possibilités d'utilisation de la montagne. Les plus gros sont situés soit à la tête des vallées, soit, surtout, vers la bordure, dans les dirs.

c) Les groupements sociaux traditionnels.

Par-dessus le fractionnement compliqué existent des alliances qu'on a appelées du nom arabe de « leff » (en chleuh « amqon ») et qui sont bien connues au Maroc depuis les travaux de R. Montagne (2). Ce sont des alliances traditionnelles qui unissent les habitants des villages et des cantons « de manière à former deux partis opposés d'égale force, capables de soutenir leurs membres dans la paix et dans la guerre » (p. 182), surtout dans la guerre. Les deux partis portent des noms ethniques, différents d'une région à l'autre : Indrhertit et Imsifern ou Beni Msifer ou Aït Insfat (Seksaoua, Douirane, Mzouda, Guedmioua), Aït Atman et Aït Iraten (Guedmioua de l'Est, Goundafa, Ounein, Tifnout Ouest), Aït Fademt et Aït Tzeggout (Ouzguita, Sektana, Rherhaia, Ourika), Ouzoulit ou Aït Zolit et Tazedarht ou Ida ou Zedarh (sur le versant du Sous), Aït Atman ou Tagouzoult et Aït Tintlet ou Tahouggat (dans le bas Tifnout et chez les Aït Ihouziouen), Aït Inemzel et Aït Iraten (dans le haut Tifnout, chez les Aït Tidili et les Glaoua Sud).

Si l'existence de ce système d'alliances est incontestable en de nombreuses régions et aide à comprendre l'histoire de la montagne, sans toutefois avoir l'importance qu'on a parfois voulu lui prêter, il convient de faire les remarques suivantes :

1° Là même où la tradition des leffs est vivace, il n'est pas toujours facile d'obtenir des documents sûrs : si mes renseignements concordent dans l'ensemble avec ceux de F. de la Chapelle pour les Douirans, les Seksaoua, les Demaira, les Ida ou Mahmoud (3) et avec ceux du Colonel Voinot pour les Rherhaia et les Ourika (4), il n'en est pas toujours de même avec ceux qu'a recueillis R. Montagne dans les autres tribus. Malgré leur stabilité, les leffs ne sont pourtant pas immuables; on ne saurait éviter des erreurs (5).

2° Il est non moins difficile d'établir la correspondance entre des leffs de nom différent : contrairement aux renseignements rapportés par R. Montagne, que j'ai suivis lors de la rédaction de ma carte, les Aït Iraten du Nfis se considèrent comme les alliés, les frères des Onzoulit du versant Sud.

Dans certaines régions, les leffs sont sans action et s'oublient; ou bien, les

(1) La question de l'habitat n'est pas abordée ici, car elle se prête mal à la cartographie. Cf. R. Montagne, *Villages et kasbas berbères*. Paris, Alcan, 1930 ; J. Dresch et J. de Lépiney, *le Massif du Toubkal, guide alpin de la montagne marocaine*. Office chérifien du Tourisme, 1938, et *Les genres de vie de montagne dans le massif du Toubkal*, *Rev. de Géog. Maroc.*, 1939, n° 1, p. 29-57.

(2) R. Montagne, *les Berbères et le Makhzen dans le Sud du Maroc*, xvi-426, P. Alcan, 1930.

(3) Voir la bibliographie dans R. Montagne, *op. cit.*, p. 421.

(4) Colonel Voinot, *Les Ourika. Rev. de Géog. maroc.*, t. VI, fasc. 3, 3e trim. 1927, p. 173-233; *Les Rherhaia. Ibid.*, t. VII, fasc. 8, 2e-3e trim. 1928, p. 129-207.

(5) Sans compter les erreurs de dessin ou d'impression : chez les Aït Semmeg, les villages d'Imerguen, Iznaguen, Aït Yahia, le voisin à l'Est de ce dernier, et Ijdane, peuplés de Tazedarht, devraient être en bleu, de même celui d'Ouanfioun, dans le haut Tifnout.

conditions nouvelles de la vie désorganisent les alliances traditionnelles; les leffs ne sont plus connus que par les vieillards : chez les Demaira, soumis depuis longtemps au Mtouggui, chez les Ouzguita, les Sektana, les Rherhaia et les Ourika, soumis depuis longtemps à des caïds locaux ou aux autorités makhzen de la plaine, et même chez les Aït Ihouziouen. Sur le versant Nord, la colonisation collective de la plaine tend à rompre le cloisonnement traditionnel; au surplus, les zaouia et les groupes de chorfa respectés par tous, sont toujours restés à l'écart de ces ententes prévues essentiellement pour le « baroud ».

Dans d'autres régions, enfin, il est impossible de trouver trace de leffs. Les Ida ou Ziki et les Ida ou Zal ont pu les oublier; mais les Mesfioua, les Touggana, les Glaoua Nord affirment que ce genre d'alliance n'a jamais existé chez eux. Il en est de même plus à l'Est. Non qu'en cas de « baroud » on hésitât à conclure des alliances avec les voisins, mais, ni à l'intérieur de la tribu, ni dans ses relations extérieures, il n'y avait de système d'alliance fixe.

Les leffs ne sont donc pas une tradition générale pour tous les Chleuhs de l'Atlas. Ils ne constituent pas non plus un cloisonnement aussi régulier qu'un échiquier, et déterminé seulement par les possibilités de liaison en cas de « baroud », contrairement à ce qu'on a souvent supposé. Malgré une confusion apparente, qui résulte souvent de troubles, plus ou moins récents, il n'est pas rare de constater une coïncidence entre ces alliances et des intérêts économiques communs : des vallées entières et leur débouché sont tenus par le même leff (ex. : Aït Bkhar et Taskemt, Aït Chaib et Aït Messaoud, les Seksaoua); ou bien des groupements du même leff tiennent toute la zone de bordure, les sources des vallées, les terrains bour et les pâturages des plateaux (ex. : fractions bordières des Irguiten et des Mentaga); d'autres tiennent au contraire les hauts massifs, comme les Aït Iberdaten, Aït Ouardouz, les hauts villages de l'Anougal sur le versant Nord du massif Erdouz-Gourza, les villages des Aït Tidili situés au pied des hauts pâturages des montagnes du Zat, à moins qu'au contraire on ne retrouve, sur chaque versant, des alliés qui gardent les passages; d'autres alliances paraissent s'expliquer par le partage de l'eau ou de terrains.

Les Juifs qui ne sont ni pasteurs, ni surtout agriculteurs, forment un groupe social nettement à part. Ils sont généralement groupés en « mellahs », situés en bordure de la montagne, près de souks ou sur les grandes voies de passage. Aussi les mellahs sont-ils rares en montagne : il n'y en a pas un seul dans le massif ancien occidental, à l'Ouest du Nfis. Toutefois, à l'Est, dans les régions du versant Nord les plus peuplées, soumises depuis longtemps au Makhzen, ou dont l'organisation sociale n'est plus celle des tribus de l'Ouest, on trouve des groupements juifs jusqu'au cœur de la chaîne (Glaoua Nord); sur le versant Sud, enfin, chez les Aït Ouaouzguit et les Glaoua Sud, des familles juives sont dispersées dans les villages. Mais les Juifs épars se rassemblent peu à peu et ceux des mellahs ont tendance à fuir la montagne vers les villes de la plaine et de la côte.

II. CARTE AGRICOLE

La carte porte en bleu les surfaces cultivées et leur mode d'irrigation, en rouge les cultures et les assolements.

a) Surfaces cultivées et modes d'irrigation.

Aux terres non irriguées, *bled bour* en arabe, s'opposent les terres irriguées, ou *bled seguia.*

Le *bled bour* est représenté par des traits verticaux. Les limites exactes ne sauraient en être précisées parce qu'elles seraient très confuses ou que les cultures bour sont irrégulières. Il est étendu seulement en bordure des plaines, en basse et en moyenne montagne. Les montagnards des hautes vallées, les Ida ou Guerrioun, la plupart des fractions du haut Guedmioua, celles de l'Ogdemt et de l'Arhbar, de l'Agoundis, du Haut Tkent, du Haut Azzaden, du Haut Rherhaia, du Haut Imenan, les Aït Lekat, Aït Slimane, Aït Bisguemmi, Aït Izemraten des Ourika, les Aït Zat des Mesfioua, une partie des Aït Rdat et Aït Arbaa des Glaoua, sur le versant Nord, les Aït Tansint, Issoual, Ouadjes des Montaga, les Aït Alebdi des Aït Semmeg, les Aït Afra de l'Ounein, la plupart des tribus du Tifnout et des Aït Didili, sur le versant Sud, ne possèdent pas de bled bour : les versants sont trop raides et rocheux, l'altitude est trop forte; les cultures bour les plus élevées ne dépassent pas, sur les versants bien insolés, 2.300 à 2.400 m., limite inférieure de l'enneigement persistant. Elles sont peu étendues et très disséminées dans les massifs anciens où les pentes sont encore fortes, souvent boisées, et où la terre est pauvre, surtout dans les massifs granitiques (Tifnout, Tichka); en outre, elles sont très irrégulières et gênées par la réglementation forestière; dans les zones de taillis de chêne vert, particulièrement denses dans les montagnes schisteuses de bordure et dans les montagnes permo-triasiques du versant Nord, les montagnards pratiquaient l'écobuage, aujourd'hui interdit. — Les cultures bour prennent plus d'ampleur sur les plateaux calcaires des zones subaltasiques, surtout sur le versant Nord, où les plateaux sont plus élevés et mieux arrosés : les terres de l'Azeg (Guedmioua, Mzouda), ess Aït Ouardouz, de Kik, des cuvettes bordières du massif ancien oriental sont réputées les meilleures terres de l'Atlas. Mais sur le versant Sud aussi les plateaux ont attiré les agriculteurs des vallées au point de provoquer une colonisation et un dédoublement de la population, bien qu'il n'y ait pas d'eau et que les nouveaux venus aient dû multiplier les citernes (Azour des Aït el Hadj chez les Montaga, Aït Tament). Enfin, les terres bour par excellence sont les terres de la plaine. Mais, tandis que les tribus du versant Sud n'ont pas, ou que très peu, de terres en plaine, les étendues découvertes du Haouz ont attiré les montagnards de la bordure du versant Nord qui les ont converties en pâturages collectifs, puis, peu à peu, se les sont appropriées et les ont défrichées (Douirane, Mzouda, Guedmioua, Ouzguita, Sektana, Ourika, Mesfioua). La pluviosité diminue, il est vrai, et les alluvions légères sont très perméables, au point que les villages d'été (azibs) des Douirane, Mzouda, Guemmioua ne sont alimentés que par des citernes; mais souvent ces terres peuvent être arrosées soit par des seguias de dérivation des grands oueds atlasiques, soit par des seguias de crues ou provenant de barrages de retenue

aménagés au fond des ravins des montagnes de bordure, soit enfin, exceptionnellement, par des rhettaras, puits en série, reliés par une conduite souterraine qui amène peu à peu l'eau en surface, en partant du débouché d'un ravin.

Les terres régulièrement irriguées, autrement précieuses, sont beaucoup moins étendues, en montagne surtout où, limitées au fond des vallées, elles peuvent être portées sur une carte avec beaucoup de précision. Sur le terrain et sur les photos, au sol et d'avion, leurs longues taches sombres se détachent brutalement; elles font ressortir sur la carte le tracé des vallées où l'eau apporte la richesse comme dans des oasis. Mais l'eau n'est pas partout également abondante et n'est pas partout utilisée selon les mêmes méthodes. Celles-ci sont si variables qu'il ne saurait être question de les représenter à l'échelle du 1/200.000. Toutefois, il est possible de distinguer deux types principaux d'irrigation, par barrages de dérivation ou par barrage de retenue.

Dans les grands bassins fluviaux bien articulés, alimentés par des torrents issus des chaînes les plus élevées, bien arrosées et, surtout, longtemps enneigées, l'eau est, en année normale, assez abondante pour qu'il suffise de la dériver sans la retenir au préalable dans des bassins. Les chleuhs distinguent eux-mêmes les « Fils de la rivière », les *Aït Ouassif* ou Id bou Assif, plus favorisés généralement que ceux qui sont à l'écart. Leurs terres sont représentées sur la carte par une teinte bleu uni. On suit ainsi toutes les grandes rivières du versant Nord: Assif n Aït Driss (Ida ou Mahmoud) qui, affluent de l'Assif n Aït Moussi, longe cependant le versant Nord de la chaîne calcaire du massif ancien occidental, oued Seksaoua, assif el Mell, Anougal, Nfis et ses affluents, Rherhaia et Imenan, Ourika et son affluent l'Assif n Aït Rùas, Oued Guedji, Rat, Rdat avec son affluent l'assif n Aït Irhi; sur le versant Sud, le haut Sous. Au début du printemps, tous les propriétaires doivent aménager un barrage de dérivation « ouggoug », fait de pierres et de branchages, fragile, vite détruit par une crue, mais vite reconstruit. De là s'échappe une seguia, canal de dérivation appelé en chleuh « targa », dont la pente est plus douce que celle de l'assif : la targa serpente aux flancs des versants, de plus en plus haut, vers l'aval, au-dessus des champs étagés; ces canaux secondaires conduisent l'eau de gradins en gradins. Mais le canal n'est jamais parfaitement étanche non plus que le barrage : l'eau qui filtre revient à l'assif, s'ajoute aux rapports d'affluents; barrages et seguias se succèdent et s'étagent ainsi de l'amont à l'aval. Mais il est évident que les gens d'amont sont malgré tout les plus favorisés, car chacun prend en principe suivant ses besoins. Si la vallée entière relève d'une tribu ou fraction, de vieux accords obligent ceux d'amont à laisser couler à dates fixes pour ceux d'aval; ou bien ces derniers obtiennent pareille faveur moyennant une gratification en nature, à moins que, jadis, ils n'aient réussi à l'imposer par la force.

Ces accords eux-mêmes sont vains si, vers la fin de l'été ou en année sèche, l'eau devient insuffisante par rapport à la superficie à arroser : rares sont les régions où l'eau ne fait jamais défaut et où les cultures d'été peuvent être entreprises sans difficultés sur toutes les terres cultivées au cours du premier cycle agricole. Les graphiques rouges montrent que la surface irrigable n'est, en règle générale, cultivée entièrement en toutes saisons que dans les régions suivantes : sur le versant Nord : Aït Ouadouz des Douirane, grâce à des résurgences abondantes, Tisgui n Tkent et Azzaden en Goundafa, vallée moyenne de l'Ourika, sections haute et moyenne de la vallée du Zat; sur le versant Sud : Aït Ouadjes et Aït el Hadj des Montaga, haut Tifnout. Afin de ne pas espacer les arrosages au point de compromettre les récoltes, il est préférable d'utiliser toute l'eau sur une surface moindre et d'abandonner, pour les cultures d'été, une partie des champs. Il peut

être enfin nécessaire de substituer au barrage de dérivation un barrage de retenue, « ifri » ou « afraou ». Ce procédé peut être généralisé en année sèche; il est fréquent partout où la carte porte un figuré bleu uni avec une surcharge de traits noirs verticaux : assif n Aït Gaier et bas assif n Youensekten chez les Guedmioua, Ogdent, Agoundis, Amesrhoun, Tkent en pays Goundafa, Aït Inzat chez les Mesfioua, Aït Irhi et Aït Issoual chez les Glaoua Nord. On ne peut désormais arroser à volonté; il faut attendre que le bassin soit plein et n'arroser que le matin et le soir (tiremt n iid et tiremt n ouzal).

Les procédés d'irrigation ne diffèrent pas sensiblement, désormais, de ceux qu'emploient les montagnards qui habitent à l'écart des grandes vallées. Ceux-ci sont obligés d'utiliser toujours en été, et souvent toute l'année, des bassins de retenue. C'est pourquoi on les appelle les fils des bassins, *Id bou ifrane*, dans le massif ancien occidental. Les terres ainsi irriguées sont portées sur la carte en quadrillé bleu. Les Id bou ifrane ne sont pas nécessairement moins favorables que les Aït ouassif : la construction de bassins de retenue peut résulter de la nécessité d'aménager des sources, d'empêcher les eaux de se perdre dans des alluvions ou de l'arène granitique, de répartir l'eau dans des dépressions largement évasées (Tamarout, Tansint, Issoual, Aït Boubker et Aït Ouarnegal des Mentaga, tribus du Tichka, Ounein, Tifnout et Aït Tidili sur le versant Sud; Igountar et Aïd Mhand des Seksaoua, Mzouda, Guedmioua du Dir, fractions des Ourika, Mesfioua, Glaoua Nord habitant la zone des plateaux permo-triasiques sur le versant Nord). Mais la construction de bassins de retenue peut résulter aussi de la nécessité de conserver une eau trop rare (vallée de l'assif n Aït Moussi, montagnes schisteuses); c'est alors un signe de pauvreté. D'une façon générale la moindre source, le moindre suintement d'eau, est, dans le massif ancien de l'Atlas, soigneusement aménagé. On va chercher l'eau partout où il en est d'utilisable, et certaines conduites, portées sur la carte, franchissant des crêtes : celle de Ouaouarg des Aït Ouamoumen (Tifnout), celle d'Ouaousarmel des Aït Imedlaoun et surtout celle du Tichka des Ida ou Mahmoud qui arrose Areg, la zaouia Sidi Mohammed ou Lahoucine et Agni. L'eau est retenue soit par un barrage construit dans le fond même du ravin, soit dans un bassin du même type, mais construit sur le trajet de la targa. Le bassin est fermé par un mur en arc de cercle, construit en pierres sèches, aussi solide et étanche que possible; un trou est aménagé à la base pour laisser passer l'eau; il est obturé du côté interne par une pierre ou de la boue qu'on déplace avec un bâton au moment d'arroser. Certains de ces bassins sont des constructions imposantes, hautes de plusieurs mètres et dont la capacité est assez considérable. Parmi les plus importants figurent ceux du Tichka des Ida ou Mahmoud et des Aït Tajelt dans la même tribu, ceux de Tamarout, Tansint et Issoual chez les Mentaga, ceux des tribus du Tichka, ceux de l'Ounein. Ils desservent alors plusieurs villages. Beaucoup par contre sont très humbles; ils s'étagent parfois les uns au-dessus des autres au fond du ravin pour récupérer l'eau qui suinte. Tout dépend de l'abondance de l'eau : certains se remplissent plusieurs fois par jour, d'autres deux fois ou une fois par 24 heures, d'autres enfin en plus de temps encore.

L'eau une fois captée, il faut, chez les Aït ouassif comme chez les Aït bou ifrane, la répartir entre les usagers. Dans les dépressions largement évasées, les conduites sont doublées, triplées, à l'aide de partiteurs, généralement de pierres, percées de trous. Dans l'Ouneid on utilise des pièces de bois appelées « tazzaglout », placées dans la targa et percées d'un cocher; on mesure la hauteur de l'eau à l'aide de clés. Mais le cas est assez rare. Quand la targa dessert plusieurs villages, il arrive souvent que chacun a son jour ou au moins sa « tiremt ». En cas de contes-

tation entre tribus, fractions ou villages, la répartition peut être déterminée, notamment dans quelques basses vallées du versant Nord, par l'autorité du Cheikh ou du Caïd, voire même, à la suite de procès parfois retentissants, surtout en plaine (assif el Mell) par les autorités de contrôle. Quoi qu'il en soit, chaque usager qui possède une terre arrosée par la targa et qui a participé aux travaux annuels de réfection et d'entretien, a droit à son tour d'eau, appelé « tawala ». La tawala est généralement liée à la terre et portée sur l'acte de propriété, la moulkia; en plaine ou en basse montagne, les usagers s'en remettent souvent à un homme sage, un amazzel, qui respecte du reste la tradition; dans les hautes montagnes du massif ancien occidental, ils ont recours au tirage au sort, fait avec de petits bâtons soigneusement conservés comme témoins.

Il convient enfin de mesurer la durée de l'arrosage. Quand l'eau est abondante chez les Aït Ouassif, les champs sont arrosés les uns après les autres, de l'amont à l'aval; chacun ouvre à la pioche les conduites secondaires et les referme avec une pierre et de la terre dès que l'eau est parvenue dans les recoins : nul n'a intérêt à détremper la terre péniblement retenue par les murettes. Dès que l'eau est plus rare, chez les Aït ouassif comme chez les Aït bou ifrane, des précautions s'imposent : chaque tawala est mesurée en fractions de temps, mais la mesure du temps est délicate et les procédés varient à l'infini. La vie journalière est rythmée par les cinq prières musulmanes qu'annonce la voix du muezzin; mais le muezzin ne connaît pas l'heure avec précision et ne lance souvent son appel que le matin et le soir. Aussi se sert-on soit, rarement, de montre, soit, surtout sur le versant du Sous, d'un instrument de cuivre appelé tanast ou tattast, récipient percé de trous et qui s'immerge peu à peu dans l'eau, soit enfin, surtout encore sur le versant Sud, de l'ombre portée par le soleil. C'est le cas le plus fréquent, commode car le soleil ne se cache guère à la belle saison, celle où l'on arrose: ou bien on enfonce en terre un bâton qui projette une ombre mesurée au pied, ou bien on se met d'accord sur des repères bien visibles dans la vallée. Comme la longueur de l'ombre varie, on intervertit régulièrement l'ordre des tours afin que nul ne soit lésé. Mais chez les Aït bou ifrane, le plus simple est souvent de mesurer non la durée de l'arrosage, mais la quantité de l'eau en fonction de la capacité du bassin de retenue. Chaque usager a droit à un bassin entier qu'il utilise le matin (tiremt n iid) ou le soir (tiremt n ouzal). Si le bassin est trop grand, on construit des bassins secondaires, appelés « tiferouine » ou « tafraout », remplis par une targa issue du bassin principal. S'il se remplit au contraire trop lentement, on cumule deux tours pour éviter de partager l'eau de l'ifri, à moins qu'on ne se contente de vider le bassin même s'il n'est pas plein. Néanmoins un partage peut être nécessaire pour ne pas trop espacer les arrosages : chaque usager dispose alors d'une tranche d'eau mesurée soit par un travers de main, soit à l'aide d'encoches taillées dans un bâton qu'on plante dans le fond du bassin; comme la quantité d'eau varie selon que le bassin est plus ou moins plein, on intervertit les tours afin d'éviter que le dernier servi n'ait que de la vase.

Le tour d'eau est attribué collectivement à chaque famille, la cellule sociale élémentaire dont les biens sont indivis. Ces biens sont du reste généralement très dispersés. A chacun d'être présent quand il faut arroser; à chacun de répartir ses cultures dans la mesure où il peut les arroser et de les rapprocher s'il est nécessaire, au plus près de la targa ou de l'ifri, afin de ne pas perdre une goutte de l'eau si précieuse à laquelle il a droit.

b) **Cultures et assolements.**

En bled bour, on ne laboure qu'une fois l'an, quand il a plu, en automne ou au printemps. Encore laisse-t-on le sol en jachère nue, généralement une année sur deux en plaine, à moins qu'on ne puisse irriguer à l'aide de seguias de crues. La mise en culture est plus irrégulière encore dans les bours de montagne, du moins sur les terres pauvres gagnées par écobuage. Par contre, sur les plateaux calcaires des zones subatlasiques, on laboure à peu près chaque année. Sur la carte, les lettres S, seigle, O, orge, B, blé, indiquent quelle est la céréale semée. L'orge l'emporte sur le blé, blé dur, cultivé généralement sur les terres les plus riches (Kik). Elle l'emporte de plus en plus en altitude, mais, dans les bours les plus élevés et les plus pauvres, elle fait place elle-même au seigle. La récolte se fait d'avril à juin; la tige est coupée très haut et les troupeaux sont ensuite envoyés sur les chaumes, qu'ils fument. Chez les Aït Imedlaoun et Tigouga du Tichka et en de rares autres points, le chaume de seigle est réservé pour la confection des toits.

Les cultures sont beaucoup plus complexes en terrain irrigué où les rendements sont très supérieurs et où les montagnards pratiquent, dans la mesure du possible, au moins deux cultures annuelles. Les graphiques rouges de la carte indiquent quelles sont ces cultures et leur répartition dans l'année agricole : ils comportent quatre cases correspondant à l'automne, à l'hiver, au printemps et à l'été. Dans chaque case une figure permet de reconnaître quelles sont les cultures pratiquées dans chaque période de l'année. Elles se répartissent en deux groupes : cultures d'hiver et de printemps, cultures de printemps et d'été.

Les cultures d'hiver sont le blé et surtout l'orge. Le blé, beaucoup moins fréquent, est pourtant cultivé jusqu'à plus de 2.000 m. (Tifnout). Le seigle n'est presque jamais cultivé en bled seguia. L'orge ou le blé font parfois place à des fèves, en basse ou en moyenne montagne, et surtout là où la terre irrigable est étendue, chez les Ourika et les Mesfioua. Les labours et ensemencements sont effectués généralement en octobre-novembre; mais, si l'année est sèche et sur les terrains plantés en navets et en carottes, on peut semer une orge tardive, en février-mars. La récolte se fait de mai à fin juin, selon l'altitude et la date des semages. Au cours de ce premier cycle agricole, presque toutes les terres cultivables sont mises en culture. Il en est toutefois qui restent en friche : certaines terres basses, inondées en temps de crue (Vallée du Nfis), celles qu'on laisse reposer entre la récolte des cultures d'été en septembre, ou la récolte des navets et carottes en décembre-février. Il y a des cultures d'été précoces, quand la terre est assez abondante et le fumier insuffisant; on ne pratique alors qu'une récolte annuelle, en alternant sur la même terre une année des cultures d'été, une année des cultures d'hiver.

La culture d'été par excellence est celle du maïs, semé dès le mois de mars sur les terres laissées au repos, et, plus généralement, après la récolte de l'orge. Il est récolté, suivant les cas, en juillet ou en septembre; il peut être remplacé partiellement par du sorgho ou du millet, fréquents surtout en pays Ourika et Mesfioua et dans le Tifnout où l'eau est trop rare et la terre souvent trop sableuse pour le maïs. A ces cultures s'ajoutent celles des légumes d'été, lentilles chez les Mesfioua surtout où elles sont récoltées avec l'orge, et plutôt courges, aubergines, oignons, légumes traditionnels auxquels s'est ajoutée récemment la pomme de terre et qui sont semés en bordure des sillons. Enfin, en certains points du versant Sud (Aït Semmey, Ida Ouzal) est cultivé le henné, produit

d'exportation qui demande beaucoup de soins et d'eau. La rotation annuelle orge-maïs est la rotation type dans toutes les grandes vallées. Mais le plus souvent les cultures d'été sont beaucoup moins étendues que celles d'hiver : il faut de l'eau et du fumier. Souvent le maïs monte mal ou sèche sur pied. On le confine au plus près de la targa, et on abandonne une partie plus ou moins importante des terres cultivées en hiver. Les graphiques donnent une idée de l'étendue relative des terres abandonnées dans les régions les plus pauvres en eau. Il faut même le plus souvent renoncer à tout ensemencement d'été, comme sur les terrains bour. Par contre, certaines terres très élevées, longtemps enneigées mais bien insolées, ne sont cultivées qu'en été. Ce sont des terres éloignées, toujours situées à proximité d'azibs d'élevage et abondamment pourvues en fumier (Aguersili et haute vallée d'Ouzaga chez les Seksaoua, azibs de Tizzirt, des Ida ou Mohmoud, des Tafenecht chez les Aït Ouadjes des Mentaga, du haut Arhbar, d'Aremd des Rherhaia, de Tinzer situé dans le bassin de l'Ourika appartenant aux fractions du Haut Tifnout, d'Ouguens de Aït Oucheg, fraction des Mesfioua, du Yagour, etc) On y cultive soit du maïs, soit de l'orge si les terres du bas sont elles-mêmes cultivées en maïs ou si l'altitude est trop forte. L'exemple le plus remarquable est celui des azibs Tinzar et Tifni où les montagnards du haut Tifnout vont semer en juin de l'orge qui vient d'être récoltée sur le plateau de Kik où ils vont l'acheter; ils la récoltent en septembre avant de redescendre avec les troupeaux. Ce sont là les cultures les plus élevées de l'Afrique du Nord : elles atteignent près de 2.800 m.

Enfin, sur des terres laissées au repos après les cultures d'hiver où la récolte des maïs précoce, on sème presque partout, vers août-septembre, des légumes d'hiver, navets d'espèces diverses et carottes récoltées, on l'a vu, entre décembre et février. Ainsi les rotations sont très variables d'une vallée à l'autre; elles peuvent être très complexes et porter sur deux années consécutives, surtout en haute montagne.

Les Chleuhs apportent moins de soins à la culture des arbres fruitiers. Dans les basses vallées, quelques riches personnages possèdent des vergers d'orangers et de grenadiers et la vigne grimpe sur les oliviers. Ceux-ci se pressent sur la bordure de l'Atlas, chez les Mzouda et les Guedmioua, dans les bassins permotriasiques de la vallée du Nfis, du Rherhaia et, chez les Mesfious et les Touggana au pied de l'Azelal, du Tissich et du Guedrouz, au point de constituer de vrais bois. Ils remontent le long des vallées, jusque vers 1.500 m. Les amandiers, très robustes, n'ont pas besoin d'être irrigués et s'élèvent plus haut. L'arbre fruitier de la haute montagne est le noyer, parvenu des fonds de vallées et de ravins jusqu'à 2.200 m.; mais les noix sont le plus souvent brûlées par la gelée au-dessus de 1.800 m. Le figuier et le figuier de Barbarie se rencontrent presque partout dans les villages ou à leurs abords. Enfin, le palmier, fort mal soigné, remonte le long des basses vallées du versant sud, mais ne dépasse guère 800 m.

III. CARTE DES DÉPLACEMENTS DES TROUPEAUX

La carte porte en vert les pâturages, en rouge les itinéraires suivis par les troupeaux au cours de leurs déplacements d'hiver et d'été, et les « azibs », ou enclos pour le bétail, comprenant ou non une cabane pour des bergers.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

a) Les pâturages et les troupeaux.

La chaîne tout entière est un pâturage. Même les zones régulièrement cultivées tous les ans, les zones de bled seguia, peuvent être considérées comme pâturages puisque les troupeaux vont sur les chaumes; mais ce ne sont que des pâturages occasionnels et leur étendue est des plus restreintes. C'est pourquoi je les ai laissés en blanc : les cartes agricoles et pastorales se complètent.

La zone essentielle de pâturages est ce que les forestiers considèrent comme du domaine forestier, même s'il n'y a ni arbres ni buissons, même si des cultures irrégulières, en bled bour, y sont pratiquées, même si ce domaine est situé au-dessus de la limite supérieure des arbres, celle du chêne vert dans le massif ancien occidental, à l'Ouest du Nfis (2.800 m.), celle du genévrier thorifère dans le massif ancien oriental (2.500 m.). Aussi la carte des pâturages n'est-elle pas sans ressemblance avec celle du périmètre forestier partout où il a été délimité. La zone des pâturages comprend donc à la fois des bleds bour où le bétail va pâturer sur des chaumes après les récoltes, les zones de forêts ou taillis, et les alpages plus élevés. Cet immense domaine n'est guère réduit en altitude, car les chaînes escarpées sont très minces, et le bétail trouve de l'herbe, au moins dans les fonds de vallées humides, jusqu'à plus de 3.500 m.

La valeur de ces pâturages est très variable : les chaumes et taillis des basses vallées et des régions subatlassiques conviennent surtout au petit bétail, et plus à la chèvre qu'au mouton, car la montagne est ici trop sèche pour que le gros bétail puisse y être abondant, et la chèvre est plus fruste que le mouton; dans la forêt d'arganiers du versant Sud, elle grimpe sur les basses branches des arbres, dans les taillis de chênes verts elle se faufile sans peine, attrape l'extrémité tendre des branches, tandis que le mouton accroche sa toison et ne trouve guère à brouter. Les régions les plus favorables pour l'élevage sont celles des hautes montagnes où, sur les hauts plateaux et dans les têtes de vallées longtemps enneigées et toujours humides, s'étendent de magnifiques alpages : le gros bétail augmente en nombre et le mouton tend, dans le troupeau, à l'emporter sur la chèvre. On ne saurait toutefois proposer des statistiques du bétail, indiquant son importance et sa composition, bien qu'on puisse en dresser à l'aide des relevés du « tertib » (1). Mais les chiffres sont très variables d'une année à l'autre et sont plus ou moins inexacts d'un bureau à l'autre.

Les chiffres sont variables parce que l'importance du troupeau est le signe de la richesse du pays. Le paysan chleuh ne peut guère, en effet, sans sortir de sa montagne, augmenter son bien : toute la terre cultivable est cultivée, toute l'eau utilisable est utilisée, ou peu s'en faut; de plus, la coutume rend les transactions très difficiles, sinon impossibles, sur la terre et l'eau. Aussi le moyen le plus

(1) Impôt frappant la production agricole.

commode de capitaliser est-il d'acquérir du bétail : le troupeau augmente dans les bonnes années, il diminue dans les mauvaises, en année sèche. Enfin, malgré la résistance des races, l'absence d'hygiène rend les maladies fréquentes et redoutables.

Les chiffres sont plus ou moins inexacts, d'un bureau à l'autre, selon les méthodes employées pour l'établissement des rôles du tertib et selon l'esprit du chef de bureau. Un recensement exact est difficile à faire, et, malgré la crainte de sanctions, un chleuh peut dissimuler des têtes de bétail plus facilement que des champs ensemencés. Enfin, c'est un hommage à rendre aux officiers d'Affaires indigènes que de reconnaître leur souci de ménager les intérêts des montagnards: ils savent la modestie de leur fortune et que le rôle d'un bon administrateur est de ne pas décourager ceux qui économisent.

On peut du moins affirmer que les gros troupeaux sont beaucoup plus rares que dans le moyen Atlas, ou le grand Atlas calcaire : on considère comme très riche un possesseur de 300 têtes de petit bétail; la plupart n'ont que de 10 à 50 têtes. Mais rares sont ceux qui n'ont pas quelques chèvres ou moutons, ou ânes, ou vaches, ou du moins qui ne concluent pas des contrats d'association prévoyant le partage du croît. En effet, la possession de bétail est une nécessité : les procédés de culture sont ceux d'une agriculture intensive qui tient du jardinage; dans les terres irriguées plusieurs fois ensemencées dans l'année, il faut fumer abondamment, au moins une fois l'an. Point de fumier sans troupeau; tout agriculteur doit être en même temps pasteur et se soucier constamment de son approvisionnement en fumier.

b) Les déplacements des troupeaux.

La carte révèle la confuse complexité des déplacements des troupeaux : chaque village a ses pâturages et ses traditions, variables en fonction de la richesse ou de l'étendue des pâturages, et surtout du climat.

En basse montagne, les déplacements sont généralement très localisés. Dans les tribus ou fractions bordières qui ne possèdent pas ou guère de terrains de parcours en plaine, Demsira, Touggana, Glaoua Nord, sur le versant Nord et surtout sur le versant Sud, Ida ou Ziki, Ida ou Zal, les fractions des Irguiten, des Mentaga, des Aït Talekjount établies dans la zone subatlasique, chez les Aït Semmeg, les Aït Ihouzioven enfin, les troupeaux restent toute l'année au village et s'en vont pendant la journée dans les environs immédiats. Toutefois, même sur le versant Sud, les plus hauts villages des Ida ou Zal envoient leurs troupeaux chez les Haouara de la plaine du Sous en hiver et, en été, dans les azibs de vallées écartées; et, chez les Aït el Hadj des Mentaga, dans le bassin inférieur de l'assif Aït Tament, les plateaux subatlasiques sont si étendus que les troupeaux sont envoyés en été dans les azibs, vrais villages d'été, et vont pâturer non seulement dans les taillis mais encore sur les chaumes du bled bour.

La plupart des tribus bordières du versant Nord sont beaucoup plus favorisées : les Douirane, les Mzouda, les Guedmioua de la zone subatlasique, les Ouzguita, les Sektana, de nombreux villages des Rherhaia, les fractions de bordure des Ourika, la plupart des fractions des Mesfioua possèdent, on l'a vu, des terres en plaine. L'appropriation du sol est plus avancée chez les Rherhaia, Ourika, Mesfioua : les villages, les fractions même, sont dédoublés, mais ceux qui sont établis en plaine reçoivent toujours une part des troupeaux des montagnards après la récolte de juin. Les Douirane, Mzouda, Guedmioua, Ouzguita ont tout

d'abord occupé la plaine comme un terrain de parcours collectif; c'est ensuite qu'ils l'ont défriché et se sont appropriés le sol : les azibs, simples enclos, se transforment en villages. Primitivement, les troupeaux descendaient en hiver pour remonter sur les chaumes du bour et dans les taillis de chênes verts en été. Il en est maintenant qui descendent aussi au moment des récoltes en plaine pour pâturer sur les chaumes en les fumant, et au moment des labours d'automne.

Dans les tribus ou fractions de moyenne montagne qui ne possèdent pas de terre en plaine, les troupeaux restent tout l'hiver au village et vont paître aux alentours. En été, ils vont sur les chaumes du bour, peu étendus, et surtout dans les azibs peu éloignés, situés au haut de la vallée et sur les croupes. Chaque village a ainsi son ou ses azibs, toujours les mêmes, enclos rudimentaires qui ne sont pas nécessairement complétés par une hutte de berger et ne sont pas toujours utilisés. Ces azibs sont si proches du village qu'on peut en descendre sans peine le fumier dans des couffins, à dos de mulets, d'ânes ou de femmes. Tous ces azibs sont portés sur la carte avec leur nom et le village dont ils dépendent.

Ces déplacements de quelques heures à peine s'allongent et se compliquent dès qu'on accède à la haute montagne. Ils sont généralement, désormais, doubles : en hiver, descente vers les plaines; en été, montée vers les alpages.

En hiver, la neige persiste longtemps au-dessus de 2.500 m. et peut tenir plusieurs jours au-dessus de 1.500 à 1.800 m. : dans les fonds de vallées étroites, aux versants escarpés, les pâturages sont singulièrement réduits. Dès novembre, il faut fuir la mauvaise saison. Toutefois quelques villages écartés situés au contact des hautes chaînes et des moyennes montagnes qu'elles dominent (comme Tisgui ou Tkent des Goundafa) ou même en pleine montagne, mais sans liens avec les les plaines (comme les villages de l'Agoundis, certains villages du haut Ourika, ou ceux du Tifnout, chaud et aux vallées assez larges), conservent leurs troupeaux. En outre, le bétail ne descend jamais tout entier : le gros bétail, bovins, mulets et ânes et la plupart des chèvres restent au village, au rez-de-chaussée de la maison; s'ils ne peuvent sortir, les femmes vont leur chercher du fourrage, chardons, branches de chênes verts ou de noyers, herbes des champs irrigués, à moins qu'on ne leur donne à manger de l'orge en vert ou des navets séchés; ou bien on les envoie aux alentours. Seuls généralement, les moutons s'en vont, par troupeaux de deux à trois cents, sous la conduite d'un des propriétaires associés ou d'un berger, payé de 150 à 200 francs par an, habillé d'une djellaha de laine et nourri; encore ceux qui n'ont que quelques bêtes les gardent-ils au logis. Les troupeaux descendent lentement par les pistes, en suivant les vallées; ils gagnent les pays où ils peuvent trouver de la pâture, revenant chaque année aux mêmes endroits, dans la mesure du possible, chez des amis qui profitent du fumier, du lait et du beurre. Jadis, ces grands déplacements n'étaient ni réglés par des contrats, ni contrôlés : tout au plus chioukh et caïds des plaines en profitaient-ils pour percevoir quelques têtes de bétail ou se faire accorder quelques dons. Les mouvements sont maintenant réglementés et soumis à des autorisations de l'administration, car les terrains de parcours des plaines sont de plus en plus mis en culture.

Les tribus du versant nord vont généralement vers le Haouz, celles du versant Sud vers le Sud. Cette règle, toutefois, souffre des exceptions : la plupart des Ida ou Mahmoud vont en pays Mtougga, mais des Aït Tajelt et des Ida ou Izimmer de la même tribu passent la haute chaîne pour gagner le Sous que la dissymétrie de la chaîne rend plus proche; des troupeaux des Aït Haddious et Isa ou Guerrioun (Seksaoua) des Ijanaten, de l'Azhbar et même de l'Ogdemt, des Aït Rdat (Glaoua Nord) passent de même sur le versant Sud. Les déplacements d'hiver sont de loin ceux dont l'amplitude est la plus considérable : des troupeaux du

versant Nord vont au delà du Haouz jusqu'en pays Ahmar et jusque dans la Bahira, chez les Rehamma et les Zemrane. Sur le versant Sud les déplacements sont moins longs : la plaine du Sous est tout près; des troupeaux de l'Agoundis (Tagdid) se contentent de passer dans le Tifnout; ceux des Aït Tidili et des Glaoua Sud (Aït Tamanat) ou bien regagnent les villages du couloir subatlasique, ou bien s'en vont vers les azibs dispersés sur le plateau du Sirova et les « khela » du haut Dra.

Les troupeaux sont chassés des bas-pays par la chaleur et la sécheresse. Ils remontent aussi lentement qu'ils sont descendus, entre mars et avril. Ils s'arrêtent un moment au village, ou plutôt aux alentours, à moins qu'ils ne soient parqués dans des azibs peu éloignés : les maisons du village ne peuvent, en effet, contenir un bétail presque toujours absent; de plus le petit bétail risquerait d'abîmer les cultures. Il faut bien, pourtant, que le troupeau séjourne à proximité, non seulement parce que c'est le moment de la tonte et de la naissance des petits, mais aussi pour conserver une part de l'indispensable fumier qu'on ne surait songer à monter des plaines ni à descendre des alpages d'été. On rencontre souvent ainsi des azibs intermédiaires, qui sont parfois situés aux alentours des terres cultivées les plus élevées ou écartées. Certains de ces azibs sont habités en permanence et sont des embryons de villages.

Dans d'assez nombreuses vallées, les villages ne possèdent pas d'autres pâturages d'été : les têtes de vallées sont assez basses pour qu'on puisse y pratiquer des cultures. Dans ce cas, les déplacements des troupeaux ne sont pas liés seulement à la recherche de pâturages : des troupeaux montent dès avril, au moment des travaux de labour et d'ensemencement de printemps, quitte à redescendre au village entre l'ensemencement et la moisson, au moment de la tonte. Les gens d'Ouanchkrir et d'Assikis (Seksaoua) montent ainsi à Aguessili, au pied du Tahgourt; les azibs d'Ouzaga (Aït Ouassi de la même confédération), ceux d'Islane (Aït Amismatert des Guedmioua), ceux d'Irhid Idourhas (haut Ogdemt), de Tinrharine (assif Iig de l'Arhbar), de Tagragra (Amesrhoun), d'Amara (Amslam), d'Azerouane (Tisgui n Tkent), de Tamzikht (Azzaden), de l'Aougdal n Tifira et de l'Aougdal n Iderfane (Agoundis), du Yagour (Aït Ovagoustit, Aït Tiredouine et Ikkis des Mesfious), de Tafenecht (Aït Ouadjes, sur le versant Sud) sont eux aussi fréquentés non seulement en été mais encore au printemps, parce qu'ils sont situés à proximité de terrains cultivés. Ces azibs sont alors, le plus souvent, de vrais villages, aux maisons groupées rudimentaires.

Mais la plupart des villages de haute montagne disposent de pâturages plus élevés que les plus hautes terres de culture. Tantôt un village possède un azib particulier situé à la tête d'une vallée ou d'un ravin qu'il commande et qui lui est réservé, tantôt plusieurs villages utilisent collectivement les pâturages situés à l'amont de la vallée où ils sont groupés, tantôt enfin certains hauts pâturages dépendent d'une fraction, d'une tribu entière, voire même de plusieurs tribus. Ces précieux alpages ont été ardemment disputés, surtout ceux qui sont situés dans les chaînes faîtières. On a vu que les tribus du versant Sud, plus escarpé, ont réussi à conquérir de hauts pâturages de versant Nord : les Imedlaoun, Tigouga, Ida ou Kais, Ida ou Msattog se sont établis dans la haute vallée de Nfis (massif du Tichka), les Aït Ouamoumen du Tifnout dans le haut Agoundis et le haut Rherhaia, les Aït Tisgui, Aït Imi n Tisgui et Aït Slimane du haut Tifnout dans le haut Ourika (assif Tinzer-Tifni) ainsi que les Aït Tinmarhart et Aït Outqi (assif Taraskht et assif Afra), de nombreux villages des Aït Tidili dans le haut Zat, les Glaoua Sud dans le haut Rdat. Quand ces alpages appartiennent à quelques villages d'une même fraction, les troupeaux se dispersent dans la montagne et

rentrent le soir aux azibs : chaque village a le sien, aucune réglementation n'est nécessaire et les difficultés ne sont guère à redouter à condition toutefois que les troupeaux ne sortent pas des limites, très précises, de la vallée. Il n'en est pas de même là où les pâturages appartiennent à des fractions ou tribus différentes. De nos jours, la paix règne, mais une discipline est nécessaire pour la maintenir et pour éviter que les uns ne séjournent plus longtemps que les autres, ou que le pâturage ne soit surchargé. Elle est fixée soit par les autorités locales, soit, le plus souvent, par la coutume; le pâturage est enfin placé sous la garde d'un Saint local, représenté par des descendants auxquels les usagers, familles ou villages, doivent apporter des offrandes annuelles. Les plus remarquables de ces alpages collectifs, généralement appelés « tichkas », reconnaissables sur la carte par des traits verticaux noirs, sont les suivants :

1. Tickha des Ida ou Mahmoud, situé dans la haute vallée d'Itorra, ou assif n Ida ou Merouane. Il est partagé entre les Ichkajen Imi, une partie des Aït Tounert et les Aït Driss; le caïd des Mentaga y envoie aussi ses troupeaux. Le tichka est placé sous la sauvegarde de Sidi Mohammed ou Lahoucine.

2. Tichka dit des Ida ou Msattog, situé dans le massif du Tichka. Il est partagé entre des fractions du versant Nord, Ida ou Guerrioun des Seksaoua, Aït Tiksit des Guedmioua, et Ijanaten, et des tribus du versant Sud, Imedlaoun, Tigouga, Ida ou Kais, Ida ou Msattog. Les usagers s'y disposaient naguère les mollards spongieux autour desquels sont construits les azibs. Le bureau d'Imi n Tanout a dû intervenir et fixer non seulement les répartitions des pâturages mais encore les dates de montée et de descente des troupeaux.

3. L'aougdal n Iderfane et l'aoudgal n Tifira sont partagés entre des villages de l'Agoundis (Tagdid et Amslam), les plus hauts villages des Aït Afra de l'Ounein, d'assez nombreux villages des Aït Ouamoumen du Tifnout.

4. La vallée de l'assif Tinzer-Tifni est partagée entre les fractions du haut Tifnout qui y cultivent, on s'en souvient, de l'orge l'été; les Aït Tisgui qui occupent la tête et la vallée du Sous, vont en amont aux azibs Tifni, Amto, Taouount, etc.; les Aït Imi n Tisgui et Aït Slimane se dispersent dans les nombreux azibs situés en aval.

5. Les pâturages de l'Oukaimeden sont partagés entre les fractions du haut Rherhaia, Aït Tissili, Aït Oussekhkt, les villages du haut Imenan, et quelques villages du haut assif n Aït Mizane (Rherhaia). Il est placé sous la garde de Sidi Fars.

6. Les pâturages du Timenkar appartiennent aux Ourika. Ils ne sont pas très élevés et les Ourika peuvent y cultiver de l'orge et des légumes d'hiver. Chaque fraction voisine y a pris pied et les azibs y sont devenus de véritables villages habités toute l'année; mais le fractionnement est difficile à retrouver. Certaines fractions ont ainsi des villages permanents à la fois en plaine, dans la vallée et sur le plateau. Les pâturages sont placés sous la garde de Sidi Ali ou Fars et de Sidi bel Kas.

7. Les pâturages du Yagour, eux, sont la propriété des Mesfioua. Bien que le plateau soit relativement plus élevé que le Timenkar, on y trouve, on l'a vu, des cultures d'été, et par suite, les azibs se transforment en véritables villages; mais, ici, la plupart d'entre eux sont abandonnés pendant la mauvaise saison. Le pâturage, placé sous la garde de Sidi bou Djemaa, est partagé entre les Aït Oucheg, les Aït Insal et les Aït Ouagoustit; quelques villages des Aït Tiredouine et des Aït Zat y envoient aussi leurs troupeaux.

8. Le Tichka du Rdat appartient aux Aït Rdat (Glaoua Nord), aux Glaoua Sud et à deux villages des Aït Zat (Mesfioua), Tidsi et Afra.

Dans ces hauts pâturages presque tout le bétail, gros et petit, monte après la récolte de l'orge, au plus tard en juillet. Restent seulement au village d'en bas quelques vaches qui vont paître dans des prairies constamment irriguées, au bord des torrents, quelques ânes ou mulets, et des moutons trop jeunes pour affronter les rigueurs et les dangers de l'alpage. La population se dédouble : les uns sont retenus au village par les soins des cultures d'été, les autres montent. Des femmes, les jeunes, accompagnent les bergers pour faire les corvées, le beurre, la cuisine; elles emmènent leurs enfants et quelques poules. Chacun s'installe dans son azib habituel, près de la source ou du torrent. C'est une période de repos et de fêtes, au point qu'un tour est souvent prévu entre les bergers et surtout les femmes. Des liaisons régulières avec le village permettent de monter les provisions des bergers et le sel du troupeau. Aucune difficulté n'est à craindre; jamais de vols ni de maladies, car le saint veille et punit sans retard. Au retour des mauvais jours, en septembre, les troupeaux redescendent, le gros bétail d'abord, puis les chèvres et les moutons.

IV. CARTE DES ÉCHANGES

Sur cette carte sont portés des renseignements intéressant : quelques productions industrielles qui alimentent le commerce; le commerce intérieur, routes, pistes et marchés; enfin les magasins collectifs.

a) Productions industrielles.

La famille, le village ou la fraction ont encore, souvent, ou, du moins, peuvent avoir une économie fermée. La laine des moutons et les poils de chèvre sont filés au fuseau et tissés à domicile sur un métier simple. Toutes les familles n'en possèdent pas, mais les plus aisées en prêtent aux plus pauvres. Le matériel agricole ou domestique est aussi rudimentaire que possible : on trouve dans presque toutes les fractions, ou au souk, des forgerons-maréchaux ferrants qui forgent les pioches et les serpes ou ferrent les mulets; le soc en fer de la charrue est encore pratiquement inconnu. Le grain est moulu dans des moulins à main. Dans les hautes vallées, où les torrents ont une eau abondante et rapide, ont été aménagés des moulins à eau, parfois en enfilade; ils sont l'œuvre et la propriété de familles aisées qui en font profiter les plus pauvres, moyennant un prélèvement en nature. Enfin, dans les pays d'oliviers, les familles aisées possèdent des moulins à huile, du type habituel au Maroc, prêtés aux pauvres dans les mêmes conditions.

Des mines furent exploitées jadis, fer, plomb ou cuivre, notamment chez les Ida ou Mahmoud, en bas Seksaoua, en Ahrbar, en pays Iznaguen (Goundafa) et dans le haut Mesfioua. Elle sont toutes abandonnées. Actuellement les recherches effectuées et les mines exploitées sont l'œuvre d'Européens. Elles sont signalées sur la carte par un carré noir : fer à Agadir Ouanzizene, molybdène à Taliouine et Azgour, plomb et zinc à l'assif el Mell, Erdouz, Lalouah n Guinous et dans l'Agoundis, manganèse à Tasdrhemt. Les mines les plus importantes sont celles de l'Agoundis et d'Azgour. Cette dernière est la seule qui ait été régulièrement exploitée.

La production indigène du sel est par contre très active. Des mines de sel (ronds blancs) existent aux environs d'Aït Ourir, mais le sel est généralement obtenu dans des marais salants qu'on trouve presque partout où affleurent les argiles rouges supérieures de la série permo-triasique (ronds noirs). Ils appartiennent généralement, au même titre que le sol et l'eau, aux familles des villages voisins, mais de grands personnages s'en emparent parfois (Ourika), et une socitéé européenne exploite ceux de l'oued Imarhera (Glaoua). On laisse s'évaporer, en été, dans de petits bassins, l'eau de sources salines ou de puits, et le sel est emmagasiné dans des huttes. On vient quérir la précieuse denrée des régions les plus éloignées de la chaîne.

Les potiers se rassemblent eux aussi à proximité de la matière première, terre, eau, bois. Les meilleures terres sont pour eux, soit des argiles permo-triasiques ou des marnes crétacées, soit des schistes tendres ou des alluvions schisteuses. Les potiers sont presque toujours spécialisés et se groupent généralement en un village. Ce sont d'ailleurs, assez souvent, des étrangers ou des noirs. Il arrive, là encore, que de grands propriétaires s'assurent le contrôle de la production, comme le caïd Mzoudi à Tamazirt. La technique est partout primitive : tours actionnés avec les pieds, modelage à la main, fours au bois; mais les formes et la décoration sont assez variables. Un figuratif signale sur la carte les principaux centres.

Les indigènes exploitent également les ressources forestières de la montagne. Les saules des vallées et certains arbres des futaies, surtout les genévriers, sont utilisés comme poutrelles dans la construction. Les noyers et les résineux, surtout les thuyas et les cyprès du Nfis, sont exploités pour la menuiserie : fabrication de portes ou de volets, de tables basses, de plats, de tablettes, pour les écoles. Depuis le Protectorat, les noyers sont de même vendus sur pied pour la menuiserie européenne. Des racines sont exportées dans les grands souks des plaines et sont employées comme produits pharmaceutiques ou pour soigner les dents. L'écorce de la racine de chêne vert est exportée sur Marrakech pour le tannage. Plus importante dans l'économie montagnarde est l'industrie du charbon de bois, indiquée par des triangles noirs; elle est localisée dans la zone du chêne vert, mais elle ne s'est développée que sur le versant Nord, car le principal marché est Marrakech, et dans les régions où les communications sont faciles avec la plaine, chez les Guedmioua de bordure, chez les Goundafa, dans la basse et moyenne montagne des Rherhaia, des Ourika et des Mesfioua. La production s'est considérablement développée depuis le Protectorat, mais le charbon est de qualité médiocre et fait avec des branches trop minces, car l'outillage ne permet pas d'abattre de gros arbres; de plus, les bénéfices sont réduits par les frais de transport, les droits de port, les droits perçus par le Service des Eaux et Forêts. Enfin une exploitation curieuse est celle de la gomme du thuya (tifizza); elle n'a pris d'extension que dans le bassin de l'assif n Aït Moussi, chez les Aït Semmeg (Ounein) et chez les Aït Tazioukht des Aït Thouziouen où elle risque de ruiner la forêt (triangles blancs). Elle est le plus souvent entre les mains d'étrangers, des Haha, qui vendaient la gomme à Mogador et, maintenant l'apportent de plus en plus à Marrakech, en vue de la préparation de la gomme sandaraque.

Enfin les Chleuhs tirent parti de l'alfa (basses montagnes des Seksaoua) et surtout du doum. Le doum sert à fabriquer, comme partout au Maroc, de la ficelle et des sacs ou chouaris. Il est de plus vendu à des usines européennes de crin végétal installées en bordure de la chaîne, sur le versant Nord, depuis Asni et Tahanaout jusqu'à Ourir (carrés blancs).

b) **Les pistes et les souks.**

Le Grand Atlas, trop massif et élevé, n'est pas facile à franchir. Trois voies cyclables seulement passent le faîte : la route du Dra qui d'Aït Ourir emprunte la vallée inférieure du Zat, puis la vallée de l'oued Touama, enfin celle du Rdat qu'elle remonte jusqu'au Tizi n Tichka (2.235 m.); la route de Marrackeh au Sous qui, de Tahanaout, remonte la vallée du Rherhaia jusqu'à Asni, puis redescend dans la vallée du Nfis qu'elle suit jusqu'à Mouldikht et abandonne pour franchir la crête au tizi n Tst (2.094 m.). Ces deux routes peuvent être coupées tous les hivers par la neige. La transversale occidentale, d'Imi n Tanout, franchit la ligne de partage des eaux au tizi n Machou (1.375 m.), puis descend la vallée de l'assif n Aït Moussi et mène à Agadir; ce n'est qu'une piste, mais elle n'est jamais coupée par la neige. Les autres voies cyclables sont des pistes de pénétration, dures, qui ne s'avancent pas très loin à l'intérieur de la chaîne; ce sont celles des Seksaoua, de l'assif el Mell, d'Azgour, d'Aremd (Rherhaia), de Tadmamt de l'Ourika, celle-ci reliée aux deux précédentes par une piste longitudinale, enfin celle du Zat. Sur le versant Sud n'existent que les pistes des Ida ou Mahmoud et du Tizi n Ferk er Rih, celle de Tanfecht et la piste Nord du Sirousa qui remonte la vallée du Sous jusqu'à Agaouz.

Les pistes muletières sont par contre très nombreuses. Bien qu'elles soient souvent dures, elles font l'objet de travaux plus ou moins bien entretenus; elles sont parfois creusées dans le roc, ou, quand la roche est résistante et la pente raide, supportées par des murs de soutènement, voire même des traverses de bois. Il n'est pas rare qu'elles se confondent avec des conduites d'eau. L'ancienne piste de la rive gauche du Nfis, la piste de l'Agoundis, certaines pistes des Ourika et des Mesfioua, construites en escaliers avec des dalles de grès, sont particulièrement remarquables. La piste monte et descend, les chouaris frottent contre les parois, mais les accidents sont rares. Parfois, le long des pistes les plus fréquentées, des âmes généreuses avaient fait construire des citernes, toutes démolies; elles s'attiraient ainsi la grâce de Dieu. La garde des principaux cols, tizi n Machou, tizi n Ferk er Rih, tizi n Tzouggart, tizi Idgal, tizi n Zaicor, tizi n Izraguen et tizi n Test, tizi n Ouchden, tizi n Tarhrat, tizi n Tainant, tizi n Tichka et Tizi n Telouet, était souvent tarifée et fructueuse; leur possession ou leur contrôle a joué, dans l'histoire politique de la montagne, un rôle considérable.

Les Chleuhs peuvent donc circuler sans peine d'une vallée ou d'un versant à l'autre. Jadis, il est vrai, la montagne vivait repliée sur elle-même, au moins en période de *siba* (1), et toujours le montagnard a pu trouver, dans le cadre de sa vallée, à peu près tout ce qui est indispensable à la vie quotidienne. En outre, les pistes n'étaient pas sûres et la conquête du pouvoir politique s'est souvent associée au brigandage. Actuellement encore, la plupart des Chleuhs ne connaissent que les vallées qui avoisinent la leur. Toutefois les pistes ont toujours été fréquentées et le sont de plus en plus. Elles sont désormais très sûres et les occasions de circuler se sont multipliées. Les plaines attirent le montagnard; ses troupeaux y descendent l'hiver; il s'est installé sur les terres de bordure; il émigre pour les travaux saisonniers, au point que, souvent, à la fin du printemps, surtout dans les vallées du massif ancien occidental, il manque un tiers de la population mâle adulte; il s'exile pour une plus longue durée, et cherche à s'enrichir dans les villes, comme manœuvre ou épicier, sur les chantiers de

(1) Dissidence par rapport à l'autorité du sultan.

Travaux Publics; il va courir les souks, sachant fort bien que, ici, il peut vendre plus cher et, là, acheter à moindre prix; il est attiré par les grands moussems, et aussi par les plaisirs de Marrakech. En outre, bien que l'argent soit rare encore, les besoins augmentent : il convient d'acheter des cotonnades, des soieries pour les femmes, des babouches, des bougies et des lanternes, du savon, des serviettes, de l'huile, des épices, du sucre, du thé et tous les accessoires, plateau et bouilloire de cuivre, théières, verres; il consomme un peu plus de viande et il fume volontiers. Or, toutes ces marchandises ne se trouvent guère sur place. Quelques boutiquiers s'installent dans de gros villages, mais ils sont rares encore. Des marchands ambulants passent de village en village. Mais on ne peut s'approvisionner aisément qu'au souk, marché hebdomadaire, clos d'un mur, où se groupent par quartiers les marchands de grain, de bétail, de viande, de poteries, d'étoffes, les épiciers, les cafetiers, les barbiers-chirurgiens.

Les souks sont indiqués sur la carte par des carrés rouges dont la surface est proportionnelle à l'importance des transactions. Ils sont accompagnés de deux chiffres, l'un, à gauche, qui indique le jour du souk, l'autre, à droite, le montant des droits de marché ou de l'affermage en 1936. On constate que la plupart des souks, et, du moins, tous les souks importants sont situés en bordure de la chaîne, au contact de la montagne et de la plaine. Ceux de l'intérieur ou bien ont été créés récemment soit par des chefs locaux, soit par les autorités de contrôle (Aguersafen des Seksaoua) ou bien, au contraire, sont d'anciens souks de moins en moins fréquentés. Certains, marqués d'une croix, ont été abandonnés. Il est difficile d'estimer l'importance des transactions effectuées dans ces souks. Jusqu'en 1936, l'État chérifien a perçu, sur les marchandises et les animaux introduits dans l'enceinte de certains souks, des droits qui ont été supprimés depuis. C'est pourquoi ce sont les chiffres de 1936 qui ont été utilisés, bien qu'ils soient très discutables : une marchandise introduite n'était pas nécessairement vendue. D'autres souks, surtout sur le versant Sud, sont affermés. Ce sont les taux de fermages de 1936 qui ont été utilisés pour permettre une comparaison. Mais la comparaison n'a elle-même qu'une valeur indicative : quand plusieurs souks sont affermés à un même fermier, le chiffre fourni par les statistiques est global (Khemis Talekjount et Djemaa n Aït Tament, Had Zinit et Khemis n Aït Moussa, souks d'Aoulouz); on ne possède aucune donnée sur certains souks du versant Sud, en particulier dans les territoires relevant du Glaoui; enfin, il est évident que le fermier se réserve un bénéfice et que le fermage ne permet d'apprécier que très approximativement l'importance réelle des transactions. Quoi qu'il en soit, les plus gros souks sont sans conteste ceux du versant Nord : au Tleta d'Imi n Zat (Aït Ourir), ont été perçus 211.450 francs de droits.

Ce sont là des souks hebdomadaires. Dans certains d'entre eux, des transactions de moindre importance s'effectuent pourtant chaque jour (Imintanout Amismiz, Tahanaout, Aït Ourir, Sidi Rahal). Enfin, toutes les grandes fêtes, les moussems, attirent des foules venues d'un peu partout, mais surtout des vallées voisines. Ces fêtes religieuses sont l'occasion de transactions dont l'amplitude, très variable d'une année à l'autre, ne saurait être précisée. Aussi les ai-je portées sur la carte sans essayer d'estimer leur importance commerciale.

c) Les magasins collectifs.

La vie économique dans les montagnes du massif ancien de l'Atlas, très complexe, est aussi très instable. Le milieu est rude : les mauvaises années ne

sont pas rares et, bien que les catastrophes provoquées par la sécheresse ou une mauvaise répartition des précipitations soient moins redoutables qu'en plaine, il convient d'être prévoyant; même en année normale, le maintien de l'équilibre économique suppose, dans le cadre du village ou de la fraction, une entr'aide incessante. Il faut enfin se protéger contre ses voisins. Les institutions politiques et sociales ont pour but d'assurer la sauvegarde du patrimoine collectif. On ne saurait l'oublier pour expliquer l'existence, dans de nombreux villages, de greniers ou magasins collectifs, une des originalités du Sud marocain. Mais, comme l'a noté R. Montagne, ceux de l'Atlas diffèrent quelque peu de ceux de l'Anti-Atlas (1).

On les appelle *agadir* à l'Ouest des Aït Semmeg, *irherm* à l'Est; ce sont des bâtisses, presque toujours isolées, aussi solidement construites que possible, aveugles vers l'extérieur, où l'on pénètre par une lourde porte de bois et qui se composent à l'intérieur d'un grand nombre de petites chambres en plusieurs étages. Chacun en possède une ou plusieurs et y range ses récoltes, ses prévisions, tous les biens qu'il tient à mettre à l'abri. Certains sont très humbles; la plupart sont de puissantes constructions, souvent pourvues d'une citerne ou traversées par une targa, fortifiées à l'aide d'un mur de défense, assez rarement, et, surtout dans le Tifnout, de tours d'angle et d'une courtine percée de meurtrières. Le plan est du reste variable : les agadirs de l'Ouest sont généralement des constructions plus ou moins régulières, le plus souvent carrées, entourant une cour intérieure à ciel ouvert, sur laquelle donnent les portes des chambres, superposées sur 2, 3, 4, voire même 5 étages. On accède aux portes par des échelles, troncs de noyer entaillés d'encoches et appuyés à de petits balcons, faits de poutres ou de pierres engagées et qui supportent eux-mêmes les échelles permettant d'accéder aux étages supérieurs. Pour gagner de la place, on construit parfois dans la cour la maison du gardien, voire même des bâtiments qui comportent deux séries de chambres adossées et réduisent la cour à des séries de couloirs, se coupant à angle droit (Issoual, Imi Ouzrou) ou concentriques (Taounrhast des Guedmioua). Les chambres, divisées en cases par des murettes, sont de dimensions variables et la bâtisse est le plus souvent adossée à la pente; aussi la répartition des chambres est-elle désordonnée. Parfois cependant, surtout dans le Tifnout et à l'Est, les chambres des irherm se répartissent en paliers horizontaux; il est alors possible de construire des balcons de bois qui, supportés par des poteaux, font le tour de la cour, au moins au premier étage, et facilitant l'accès. A l'Est du Tifnout ces balcons s'élargissent au point que la cour est partiellement couverte; on y accède par des escaliers plus confortables que les échelles et il ne subsiste plus qu'une ouverture centrale donnant sur un impluvium. D'autres greniers enfin sont totalement couverts. Ce sont les plus anciens, conservés surtout à l'Est du Tifnout (Tinmarhart); leur plan est désordonné : on se perd dans un dédale de couloirs tortueux et sombres.

Le grenier, pour solide qu'en soit la construction, doit être en outre entretenu, gardé, protégé. Les coutumes, variables dans le détail d'une vallée à l'autre, ne semblent consignées nulle part sur des codes écrits; du moins n'en ai-je pas trouvé d'exemplaires. L'agadir est administré par la djemaa du village (2), à qui incombent la construction, la réfection ou les réparations importantes; mais les usagers sont responsables de l'entretien de leurs chambres, surtout de celles de l'étage supérieur. Aussi les possesseurs de plusieurs chambres les prennent-ils généralement étagées les unes au-dessus des autres, et la possession de terrains

(1) R. Montagne, *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas, l'agadir de Ikounka*. Paris, Larose, 1930.
(2) Assemblée de notables qui élisent un moqaddem annuel.

de culture est-elle souvent exigée, notamment à Tansint et Issoual. La collectivité veut être assurée que les réparations nécessaires peuvent être effectuées à la chambre du haut. La garde du bâtiment est le plus souvent confiée à un homme de confiance, parfois à une vieille femme, presque toujours de pauvres gens, dont la fonction est annuelle mais peut être indéfiniment renouvelée. Le gardien est logé dans le magasin, nourri, quelquefois même habillé; chacun verse tant de mesures d'orge ou de maïs, ou d'huile, tant de noix, parfois quelques sous, selon qu'il possède une ou plusieurs chambres, mais il arrive souvent que les usagers soient exemptés ou donnent peu pour les chambres de l'étage supérieur dont l'entretien est plus coûteux, et qu'il en soit de même pour les chambres de l'étage inférieur, celles du milieu étant considérées comme les meilleures. Parfois aussi le gardien est nourri alternativement par les usagers. Il est responsable des vols commis par la porte d'entrée, mais rarement de ceux qui sont commis par des trous pratiqués dans la muraille. Il veille au maintien de l'ordre dans l'agadir, écarte les jeunes femmes... etc. Dans de rares villages, chacun des usagers est gardien à son tour. Lorsqu'enfin l'institution est en décadence, le gardien disparaît : la clé est déposée chez le taleb, à la mosquée, ou chez le moqaddem ou chez un voisin, ou encore laissée le soir au dernier venu. Un système d'amendes, variable, est prévu pour les différents cas de vols et pour les infractions à la police du magasin. Mais toutes les institutions humaines ne valent pas la protection divine et la sauvegarde d'un saint. La tradition attribue généralement la fondation des magasins collectifs à de saints personnages, saints locaux et surtout grands saints de la montagne ou des régions voisines : des chambres leur sont réservées où chaque usager dépose sa part d'offrandes annuelles.

Les magasins collectifs ne sont pas habités en permanence, sauf par le gardien. On rencontre toutefois quelques exemples de constructions qui sont comparables par l'apparence aux agadirs, mais sont à la fois des magasins et des habitations collectives. A Tamsoult, chez les Aït Irguiten, et surtout à Ansa et à Tanammert chez les Aït Youensekten, tous les habitants se réunissaient dans une ou plusieurs maisons groupant chacune plusieurs familles. Chaque foyer occupait 3 chambres étagées en hauteur; celle du bas était réservée au troupeau, celle du milieu servait d'habitation, celle du haut de grenier. Ces maisons fortes ont été en partie abandonnées; toutes les maisons du village sont neuves et l'ancienne demeure collective ne conserve, de plus en plus, que sa fonction de grenier. Peut-être de nombreux agadirs, dont il ne subsiste plus que des ruines ou seulement le souvenir, étaient-ils ainsi des maisons collectives.

Car on ne rencontre pas partout, dans la montagne, des magasins collectifs. L'institution n'est vivante actuellement que chez les Ida ou Mahmoud, chez le Irguiten et les Mentaga, en Arhber (Guedmioua) et dans quelques villages des Aït Semmeg, enfin chez les Aït Ouaouzguit, les Glaoua Sud et dans quelques villages des Glaoua Nord, soit un peu plus de 100 villages. On compte près de 140 magasins dont les ruines, assez récentes, sont facilement reconnaissables, et qui pourraient être assez vite remis en usage. De pareilles ruines sont fréquentes chez les Mzouda, chez les Guedmioua de la montagne, en Ogdemt, dans de nombreux villages des Aït Semmeg, dans le Tifnout et vers l'Est, sur le versant Sud. On conserve enfin, en de nombreux endroits, le souvenir d'agadirs ou d'irherms anciens : on montre de vagues ruines, on rapporte des légendes; ailleurs, à défaut de souvenirs, les termes sont devenus des toponymes.

Leur disparition s'explique sans peine. Elle résulte des luttes intérieures entre villages, fractions, et, en général, de l'établissement du pouvoir personnel en montagne ou des tentatives faites par le Makhazen en vue d'assurer son auto-

rité. Le Goundafi détruit les irherms de la vallée du Nfis et de l'Ogdemt. Le Glaoui a démoli les irherms des villages qui s'appuyaient sur le leff adverse, ceux des Aït Iraten et des Aït Tindlet. Au cours des luttes, il est vrai, ceux des villages qui se rattachaient à son propre leff ont été parfois également détruits, tandis que certains autres étaient conservés, moyennant de copieuses contributions en nature ou en argent. Le magasin collectif est en effet non seulement le centre de dernière résistance du village, mais encore le symbole de l'indépendance et de la prospérité économique de la communauté. Or, le vaincu, nécessairement pillé, très souvent même complètement dépouillé, était réduit à quitter le pays, tandis que le chef victorieux, ou bien utilisait d'anciens irherms, ou bien en construisait pour ses besoins personnels (carrés barrés : le Goundafi à Tinmel, le Glaoui ou ses khalifats à Assareg, Aguerd n Issil). Telle est en définitive la cause la plus fréquente des ruines observées. Mais il en est d'autres. Plusieurs années mauvaises, en réduisant les réserves et la richesse de la communauté, pouvaient avoir pour résultat un abandon du magasin. Cet abandon pouvait être provoqué par des discordes entre des notables de la djemaa. Or, le bâtiment doit être constamment entretenu et le reconstruire suppose des frais considérables, qu'on estimait vers 1935 à 5.000 francs au moins, et offre des difficultés souvent graves, comme l'acquisition de bois. Sur le versant Nord enfin, et en quelques points du versant Sud, la pénétration du Makhazen est la cause d'une décadence, plus ou moins ancienne, de l'institution. Les Ourika et les Rherhaia ne conservent guère de souvenirs d'anciens irherms. Chez les Guedmioua de bordure, chez les Mzouda, les Douirane et les Demsira, les magasins tombent en ruines, et l'institution même est souvent oubliée, non seulement parce que les agadirs ont été détruits, au cours des barouds, mais encore parce que la colonisation de la plaine les rend inutiles. En général, la pacification, la facilité des communications et des échanges sont des facteurs permanents de décadence. On constate toutefois que, chez les Aït Ouaouzguit, situés à l'écart des grandes voies de communication, des centres urbains ou des souks, de nombreux villages restaurent ou reconstruisent leurs irherms (Takatert n Aït Arbaa, Tassoult, Imhilen, Aït Iigrane, Tammest, Tirhermt... etc), avec l'autorisation du Gloaui qui permet aux exilés de rentrer au pys, en leur rendant leurs actes de propriété, confisqués il y a quelque trente ans, au moment du baroud.

Au surplus, il n'y eut jamais partout des magasins collectifs : les ruines méconnaissables sont souvent des maisons ou de simples enclos à bétail abandonnés, ou encore des tours de guet, ouvrages défensifs parfois importants, situés à l'écart sur des pitons, des points stratégiques, ou à la limite des territoires de villages ou fractions. Enfin le terme d'agadir peut s'appliquer non seulement à un magasin mais aussi à un village fortifié ou situé dans une forte position, voire même à des sites faciles à défendre. Aussi bien affirme-t-on dans de nombreux villages qu'il n'y eut jamais de magasin collectif. Sans doute peut-il arriver que des villageois acquièrent des chambres dans le magasin d'un village voisin. Mais le cas est assez rare, contraire aux habitudes de la montagne, et occasionnel : le plus souvent on va chez le voisin parce que son propre magasin est en ruines. Dans le Grand Atlas, le magasin de fraction est exceptionnel : l'irherm est une institution collective du village.

L'absence d'agadir ou d'irherm dans de nombreuses vallées ne saurait au demeurant surprendre, pour les raisons suivantes :

1° Dans de nombreuses tribus du versant Nord, surtout en bordure de la plaine, les montagnards conservent leurs récoltes comme en plaine, soit à la

maison, dans des *sellas*, grands paniers d'osier, parfois recouverts de boue, soit dans des silos creusés dans le sol, là où la roche s'y prête. Chez les Guedmioua de bordure, on constate que ces silos sont parfois groupés près de la koubba d'un marabout, notamment Sidi Ali ou Daoud chez les Aït Tisguine et Sidi bou Brahim entre Aït Smil et Aït Bourd, et gardés par des surveillants logés et nourris, selon des coutumes comparables à celles qui régissent la garde des magasins collectifs. Ils sont creusés non seulement par les habitants des villages voisins, mais aussi par ceux de villages très éloignés et même par des Juifs. Cette pratique paraît ancienne et a pu rendre inutile la construction d'agadirs, dont les ruines sont cependant fréquentes dans la région. Elle s'étend chez les Mzouda, surtout quand l'année est bonne. Les silos collectifs, moins coûteux à construire et à entretenir, supplantent alors les antiques magasins.

2° Dans une grande partie du massif central du Haut Atlas, la construction d'un magasin collectif est rendue parfaitement inutile parce que le village lui-même est fortifié. Dans toute la montagne, partout où le relief s'y prête, partout où le sol est à peu près plat, le village, groupant une ou plusieurs familles, est clos et ses maisons sont jointives. Aveugles vers l'extérieur, elles forment un rempart. Elles sont du reste souvent munies de meurtrières, surmontées de tours et forment des redents qui facilitent la défense. Certains villages sont ainsi de vraies forteresses où l'on accède par deux ou trois entrées, extrémités des rues qui pouvaient être fermées par une porte. Quand la population augmentait, il se produisait une sécession et un autre village était construit non loin; d'assez nombreux villages comprennent ainsi plusieurs groupes clos. Chaque foyer range alors ses provisions dans une pièce de la maison. Bien que, avec les progrès du pouvoir personnel et la pacification, le village tende à s'ouvrir, les villages parfaitement clos ne sont pas rares actuellement (ex. : Ammasenkik sur le plateau de Kik). Dans les villages de ce type, il n'y eut jamais, semble-t-il, de magasin collectif, sauf, exceptionnellement, quand ils se composaient de plusieurs groupes. Or, ils peuvent fort bien porter le nom d'agadir, tagadirt, irhrm, tirhermt, précisément parce qu'ils sont fortifiés. On constate par exemple que, chez les Aït Afra de l'Ounein, le village d'Agadir n Oufra, situé sur un plateau et clos, n'avait pas de magasin, tandis que le village voisin d'Afella n Oufra, situé au flanc d'une gorge et dont les maisons sont nécessairement dispersées, en possédait un.

3° La construction d'un magasin collectif suppose que les villageois ont à leur disposition des matériaux résistants, terre pour faire le pisé, et surtout pierre, sans compter le bois. Ces matériaux font parfois défaut, notamment chez les Aït Imedlaoun, sur le versant Sud, qui habitent un pays de roches granitiques très décomposées en arène. Aussi rangent-ils leurs provisions dans des greniers *(agnar)* construits sur le toit plat de la maison et couverts d'un toit de chaume de millet à double pente. Ils disent n'avoir jamais eu d'agadirs. Ces derniers, du reste, ont été rares chez les tribus voisines établies dans le même massif granitique. Ils sont tous en ruines et l'on trouve des greniers analogues à ceux des Aït Imedlaoun dans quelques villages des Tigouga et des Ida ou Msattog.

4° La répartition des magasins collectifs révèle que des conditions économiques sont nécessaires. Dans de nombreuses vallées, on vous répond : « Nous n'avons pas d'agadir parce que nous sommes pauvres; nous n'aurions pas de quoi le construire; nous n'aurions rien à y mettre. » L'explication est souvent justifiée : dans les vallées de moyenne montagne, surtout dans le massif occidental, notamment chez les Demsira, chez de nombreuses fractions des Seksaoua et aussi des Goundafa, et, versant Sud, chez les Ida ou Ziki, Ida ou Zal, sur les plateaux calcaires, les villages disposent de peu de terre, de peu de pâturages. Pauvres,

ils sont souvent moins menacés et excitent moins de convoitises. En outre, à l'écart aussi bien des terres de cultures ou de parcours des plaines que de hauts alpages, leurs habitants ne se déplacent pas et demeurent toute l'année au village qu'ils peuvent ainsi défendre, s'il est nécessaire, même s'il n'est pas fortifié.

5° Un certain équilibre politique et social est enfin également nécessaire. De même que des désordres intérieurs et la domination d'un chef local ont pour résultat la disparition des magasins, de même on n'en trouve pas en dehors des régions où ont fonctionné ce qu'on a appelé des républiques berbères : chez les Aït Ihouziouen de la vallée du Sous, la terre appartient en grande partie à de riches notables. Ils emploient des travailleurs, salariés ou métayers, qui groupent leurs pauvres demeures au pied de la maison forte du maître, appelée aussi tirhermt, où ils apportaient leurs biens en cas de baroud. Point de magasins collectifs, sauf à Tasdrhemt, qui garde l'entrée du bassin.

Ainsi l'on peut admettre qu'il n'y eut de magasins collectifs que dans les régions de la montagne où le village n'est pas clos ni fortifié, où la construction d'une grosse et solide bâtisse est techniquement possible, où une partie des sédentaires doit abandonner momentanément le village pour aller cultiver ou faire paître les troupeaux en plaine, ou gagner les alpages éloignés, où les membres de la communauté sont assez riches à la fois pour éprouver le besoin de garder leur récolte et pour subvenir à la construction et à l'entretien du magasin, où se maintient enfin une relative égalité économique, sociale et politique, dans le cadre traditionnel de la république berbère. Il est même probable que, sur le versant Nord, à l'Est du pays des Ourika, la pratique du magasin collectif a été de tout temps généralement inconnue.

TABLE DES MATIÈRES

LES GENRES DE VIE DE MONTAGNE DANS LE MASSIF CENTRAL DU GRAND ATLAS

Pages.

I. Carte de la densité de la population 6

a) Le fractionnement 6
b) La densité et la répartition du peuplement 7
c) Les groupements sociaux traditionnels 9

II. Carte agricole 11

a) Surfaces cultivées et modes d'irrigation 11
b) Cultures et assolements 15

III. Carte des déplacements des troupeaux 17

a) Les pâturages et les troupeaux 17
b) Les déplacements des troupeaux 18

IV. Carte des échanges 22

a) Productions industrielles. 22
b) Les pistes et les souks 24
c) Les magasins collectifs 25

8912-1941. — IMPRIMÉ PAR ARRAULT ET Cie, TOURS (FRANCE).

INDEX DES NOMS DE LIEUX CITÉS

Le fond topographique des 4 séries de 3 cartes étant le même, l'index renvoie aux feuilles 1, 2, ou 3 de l'une quelconque de ces séries. Ces chiffres ne sont précédés d'un chiffre romain (III la carte pastorale, IV la carte des échanges) qu'au cas où le nom ne se trouve que sur ladite carte ou y est plus facile à trouver.

Nom.	Carte.	Coordonnées.		Observations.
A.				
Afella n Oufra-village	2	*x* 245	*y* 435	
Afra (Aït)-fraction	2	*x* 240–250	*y* 440–450	Glaoua Nord
Afra-village	3	*x* 307	*y* 484	
Afra (assif)-torrent	3	*x* 278–280	*y* 458–463	
Agadir-ville		cf. tableaux d'assemblage		
Agadir n Oufra-village	2	*x* 246	*y* 436	
Agadir Ouanzizene-village	1	*x* 148	*y* 412	
Agaouz-village	2	*x* 256	*y* 417	
Agni-village	1	*x* 158	*y* 426	
Agoundis (Aït)-fraction	2	*x* 240–250	*y* 440–450	
— (assif)	2	*x* 240–250	*y* 440–450	
Aguerd n Issil-village	3	*x* 292	*y* 462	
Aguersafen-village et souk	1	*x* 185	*y* 444	
Aguersili-azibs	1	*x* 181	*y* 449	
Ahmar-confédération		cf. tableaux d'assemblage		
Akker-oued	2	*x* 220–230	*y* 460–470	
Alebdi (Aït)-fraction	1	*x* 200–210	*y* 429–435	
Ali ou Daoud (sidi)	2	*x* 220	*y* 474	
Ali ou Fars (sidi)-zaouia	2	*x* 271	*y* 477	
Amara-azibs	III-2	*x* 247	*y* 453	
Amenzel-village	3	*x* 278	*y* 465	
Amesrhoun-fraction	2	*x* 240–245	*y* 448–452	
Amismatert (Aït)-fraction	2	*x* 200–210	*y* 450–455	
Amismiz-village et souk	2	*x* 229	*y* 472	
Ammasenkik-village	2	*x* 248	*y* 479	
Amslam-village	2	*x* 248	*y* 444	Agoundis
Amslam-village	2	*x* 244	*y* 456	Goundafa
Amto-azibs	III-2	*x* 267	*y* 459	
Anougal-fraction	2	*x* 220–230	*y* 450–470	
— oued	2	*x* 220–230	*y* 450–470	
Ansa-village	1	*x* 205	*y* 446	
Aougdal n Iderfane-azibs	III-2	*x* 250	*y* 439	
Aougdal n Tifira-azibs	III-2	*x* 252	*y* 441	
Aoulouz-village, souk	2	*x* 234	*y* 413	
Areg-village	1	*x* 160	*y* 428	Ida ou Mahmoud
Aremd-village	2	*x* 260	*y* 460	
Arhbar-tribu	2	*x* 200–220	*y* 430–440	
Asni-village	2	*x* 253	*y* 472	
Assareg-village	2	*x* 268	*y* 443	
Assikis-village	1	*x* 184	*y* 449	
Azeg-plateau	1	*x* 190–200	*y* 460–470	
Azerouane-azibs	III-2	*x* 250	*y* 455	
Azgour-village	2	*x* 222	*y* 464	
Azilal-montagne	3	*x* 282	*y* 487	
Azour-plateau	1	*x* 170–180	*y* 410	
Azzaden-fraction	2	*x* 250–260	*y* 460–470	

Nom.	Carte.	Coordonnées.	Observations.
—	—	—	—
B.			
Bahira-plaine		non portée sur les cartes	
Bisguemmi (Aït)-fraction	2	*x* 270–280 *y* 465–470	
Bkhar (Aït)-fraction	1	*x* 160–170 *y* 440–450	
Boubker (Aït)-fraction	1	*x* 170–175 *y* 420	
Bourd (Aït)-village	2	*x* 215 *y* 475	
Brahim (Sidi bou)	2	*x* 217 *y* 474	
C.			
Chaïb (Aït)-fraction	1	*x* 160–170 *y* 440–450	
D.			
Demsira-tribu	1	*x* 150–180 *y* 440–470	
Djemaa (Sidi bou)-zaouia	3	*x* 296 *y* 486	
Douirane-tribu	1	*x* 180–190 *y* 460–480	
Dra-oued		non porté sur les cartes	cf. Assif n Tidili Assif n Imini
Driss (Aït)-fraction	1	*x* 165–173 *y* 430–440	
Driss (assif n Aït)-torrent	1	*x* 160–180 *y* 430–440	
E.			
Erdouz-montagne	2	*x* 213 *y* 453	
F.			
Fars (Sidi)-zaouia	2	*x* 263 *y* 473	
Ferk er Rih (tizi n)-col.	1	*x* 146 *y* 415	
G.			
Gaier (assif n Aït)-torrent	1	*x* 195–215 *y* 450–460	
Glaoua-confédération	3	*x* 300–320 *y* 480–520	
Goundafa-confédération	2	*x* 220–240 *y* 440–460	
Gourza-montagne	2	*x* 228 *y* 453	
Guedji-oued	3	*x* 278 *y* 496	
Guedmioua-confédération	I-2	*x* 190–210 *y* 440–480	
Guedrouz-montagne	3	*x* 305 *y* 496	
Guerrioun (Ida ou)-fract.	1	*x* 185–195 *y* 440–455	
H.			
Haddious (Aït)-fraction	1	*x* 180–190 *y* 440–450	
Hadj (Aït el)-fraction	1	*x* 170–180 *y* 410–420	
Haha-tribu			non porté sur les cartes
Haouara-tribu		cf. III tableau d'assemblage	
I.			
Iberdaten (Aït)-fraction	2	*x* 210–212 *y* 457–463	
Ichkajen Imi-fraction	1	*x* 150–160 *y* 430–435	
Idgal (tizi)-col.	1	*x* 181 *y* 432	
Igountar-fraction	1	*x* 170–175 *y* 450–455	
Ihouziouen-tribu	2	*x* 240–260 *y* 410–420	
Iig (assif)-torrent	2	*x* 205–215 *y* 435–445	
Iigrane (Aït)-village	2	*x* 264 *y* 449	
Ijanaten (Aït)-fraction	I-2	*x* 200–210 *y* 430–440	
Ijdane-village	2	*x* 228 *y* 427	
Ikkis-village	3	*x* 298 *y* 482	
Imarhera-oued	IV-3	*x* 307 *y* 510	non porté sur la carte
Imedlaoun (Aït)-tribu	1	*x* 180–190 *y* 430–440	
Imenan-oued-assif	2	*x* 260–270 *y* 460–470	
Imerguen-village	2	*x* 224 *y* 428	
Imhilen-village	2	*x* 264 *y* 449	
Imi n Tanout-village	1	*x* 172 *y* 470	

Nom.	Carte.	Coordonnées.	Observations.
—	—	—	—
Imi n Tisgui (Aït)-fract.	2	x 260–270 y 440–450	
Imi Ouzrou-village	1	x 186 y 421	
Imini (assif n)-oued	3	x 300–310 y 460–470	
Inzal (Aït)-fraction	3		= Inzat
Inzat (Aït)-fraction	3	x 290–300 y 485–500	
Irguiten (Aït)-tribu	1	x 160–170 y 410–420	
Irhi (Aït)-fraction	3	x 310–320 y 490–500	
Irhi (assif n Ait)-oued	3	x 310–320 y 490–500	
Irhil Idourhas-azibs	III-2	x 216 y 451	
Islane-azibs	III-2	x 208 y 454	
Issoual (Aït)-fraction	1	x 170–180 y 420–430	Mentaga
Issoual (Aït)-fraction	3	x 310–320 y 480–490	Glaoua Nord
Itorra-village	1	x 159 y 422	
Izemraten (Aït)-fraction	3	x 280–290 y 470–473	
Izimmer (Ida ou)-fract.	1	x 170–180 y 430–440	
Iznaguen-village	2	x 226 y 431	Aït Semmeg
Iznaguen-fraction	2	x 230–235 y 450–460	Goundafa
Izraguen (tizi n)-col.	2	x 206 y 434	
K.			
Kaïs (Ida ou)-tribu	1	x 190–195 y 425–430	
Kas (Sidi bel)-koubba	2	x 275 y 474	
Kik-plateau	2	x 245–255 y 470–480	
L.			
Lalouah n Guinous-montagne	2	x 218 y 434	
Lekak (Aït)-fraction	2	x 270 y 474	
M.			
Machou (tizi n)-col.	1	x 160 y 457	non indiqué sur la carte
Mahmoud (Ida ou)-tribu	1	x 155–180 y 430–440	
Marrakech-ville		cf. tableaux d'assemblage	
Mell (assif el)-torrent	I-2	x 200–210 y 460–480	
Mentaga-tribu	1	x 170–182 y 420–430	
Merouane (Ida ou)-fract.	1	x 150–160 y 415–420	
Mesfioua-confédération	3	x 270–305 y 470–510	
Messaoud (Aït)-fraction	1	x 145–155 y 435–445	
Mhand (Aït)-fraction	1	x 177–180 y 450–454	
Mizane (Aït) (assif n Aït)		non porté sur les cartes	Haut bassin du Rherhaia
Mogador-ville		cf. tableaux d'assemblage	
Mohammed ou Lahoucine (sidi)	1	x 157 y 427	
Mouldikht-fraction	2	x 220–225 y 435–440	
Moussa (Aït)-fraction	1	x 180–185 y 460–465	
Moussi (Assif n Aït)	1	x 125–160 y 410–455	
Msattog (Ida ou)-tribu	1	x 190–200 y 425–435	
Mtougga-confédération	III	cf. tableau d'assemblage	
Mzouda-tribu	1	x 190–205 y 465–480	
N.			
Nfis-oued-assif	I-2	x 238 y 485–490	
O.			
Ogdemt-tribu	2	x 210–225 y 445–450	
Ouadjes (Aït)-fraction	1	x 175–180 y 425–430	
Ouadouz (Aït)-fraction	1	x 188–192 y 460–462	
Ouagounsane (Aït)-tribu	1	x 180–190 y 427–433	
Ouagoustit (Aït)-fraction	3	x 295–305 y 485–490	
Ouamoumen (Aït)-fract.	2	x 255–265 y 440–445	
Ouanchkrir-village	1	x 186 y 453	

Nom.	Carte.	Coordonnées.	Observations.
—	—	—	—
Ouanfioun-village	2	*x* 267 *y* 452	
Ouaouarg-village	2	*x* 259 *y* 445	
Ouaousarmel-village	1	*x* 187 *y* 432	
Ouaouzguit (Aït)-conféd.	2-3	*x* 260–300 *y* 410–460	non porté sur la carte
Ouardouz (Aït)-fraction	2	*x* 210–220 *y* 460	
Ouarnegal (Aït)-fraction	1	*x* 176–180 *y* 420–424	
Ouarzazat-village		cf. tableaux d'assemblage	
Ouassif (Aït)-fraction	1	*x* 180–185 *y* 440–445	
Ouatfkout (Aït)-fraction	1	*x* 160–170 *y* 420–425	
Ouchden (tizi n)-col.	2	*x* 237 *y* 441	non porté sur la carte
Oucheg (Aït)-fraction	3	*x* 280–290 *y* 470–480	
Ouguens-azibs	3	*x* 286 *y* 472	
Ouirgane-région	2	*x* 240–250 *y* 465–470	
Oukaïmeden-plateau	2	*x* 265–270 *y* 465–475	
Oumenzel (assif n)	3	*x* 275–280 *y* 460–470	non indiqué. Voir Amenzel
Ounein-tribu	2	*x* 230–240 *y* 430–440	
Ouraken (assif n)	2	*x* 260 *y* 476	
Ouraken-village	2	*x* 260 *y* 476	
Ourika (assif)	2-3	*x* 260–280 *y* 460–490	
Ourika-confédération	2-3	*x* 260–280 *y* 460–490	
Ourir (Aït)-village	3	*x* 285 *y* 508	
Oussekhkt (Aït)-fraction	2	*x* 260–265 *y* 470	
Outqi (Aït)-fraction	3	*x* 280–285 *y* 450–455	cf. assif-tizi
Ouzaga-village	1	*x* 182 *y* 439	
Ouzguita-tribu	2	*x* 240–250 *y* 465–480	
R.			
Rahal (Sidi)-village et souk	3	*x* 302 *y* 517	
Rbaa (Aït)-fraction	3	*x* 310–320 *y* 480–495	
Rdat (Aït)-fraction	3	*x* 310–325 *y* 480–520	
Rdat-oued	3	*x* 300–310 *y* 480–520	
Rehamna-confédération		cf. III tableau d'assemblage	
Rherhaia-confédération	2	*x* 250–270 *y* 460–490	
Rmas (assif n Aït)-oued	2	*x* 270–275 *y* 475–485	
S.			
Sektana-tribu	2	*x* 240–260 *y* 475–490	
Seksaoua-confédération	1	*x* 170–190 *y* 440–460	
Seksaoua-oued	1	*x* 170–190 *y* 440–460	
Semmeg (Aït)-tribu	2	*x* 205–230 *y* 420–430	
Siroua-massif		non porté sur les cartes	
Slimane (Aït)-fraction	2	*x* 270 *y* 474	Ourika
Slimane (Aït)-fraction	2	*x* 270 *y* 445–450	Tifnout
Smil (Aït)-village	2	*x* 217 *y* 475	
Sous-oued	2	*x* 230–240 *y* 410–420	
T.			
Tabgourt-montagne	1	*x* 178 *y* 448	
Tacheddirt-village	2	*x* 267 *y* 464	écrit Tachdirt
Tadmamt-village	2	*x* 264 *y* 474	
Tafenecht-azibs	III-1	*x* 180 *y* 428	
Tagragra-azibs	III-2	*x* 244 *y* 451	
Tahanaout-village	2	*x* 257 *y* 485	
Tainant (tizi n)-col.	3	*x* 301 *y* 474	
Tajelt (Aït)-fraction	1	*x* 170–175 *y* 430–435	
Takatert-village	2	*x* 264 *y* 441	
Talekjount (Aït)-tribu	1	*x* 195–200 *y* 415–420	
Taliouine-village	1	*x* 204 *y* 438	Ijanaten (écrit Tiliouine)
Taliouine-village		non porté sur les cartes	Massif du Siroua
Tamanat (Aït)-fraction	3	*x* 300–310 *y* 465–475	
Tamarout (Aït)-fraction	1	*x* 165–170 *y* 420–430	Mentaga
Tamazirt-village	1	*x* 197 *y* 475	

Nom.	Carte.	Coordonnées.		Observations.
—	—	—		—
Tament (Aït)-fraction	1	*x* 180–190	*y* 420–425	
Tament (assif n Aït)-torr.	1	*x* 180–190	*y* 410–425	
Tammest-village	3	*x* 284	*y* 453	
Tamsoult-village	1	*x* 163	*y* 418	Irguiten
Tamzikht-azibs	III-2	*x* 254	*y* 458	ou Tamsoult
Tanammert-village	1	*x* 204	*y* 452	Guedmioua
Tanfecht-village	1	*x* 172	*y* 420	
Tansint (Aït)-fraction	1	*x* 170–175	*y* 420–425	
Taounrhast-village	1	*x* 200	*y* 455	
Taouount-azibs	III-2	*x* 267	*y* 459	
Taqdid-village	2	*x* 246	*y* 440	
Taraokht (assif)-torr.	3	*x* 278	*y* 460	
Tarhrat (tizi n)-col	2	*x* 263	*y* 457	
Taroudant-ville du Sous		cf. tableaux d'assemblage		
Tasdrhemt-village	2	*x* 240	*y* 416	
Taskemt (Aït)-fraction	1	*x* 150–160	*y* 440–450	
Tassoult-village	2	*x* 268	*y* 444	
Tazioukht (Aït)-fraction	2	*x* 235–240	*y* 420–425	
Telouet (tizi n)-col	3	*x* 324	*y* 483	
Test (tizi n)-col	2	*x* 216	*y* 433	
Tichka-massif du	III-1	*x* 187–204	*y* 435–443	
Tichka (tizi n)-col	3	*x* 311	*y* 478	
Tichka des Ida ou Mahmoud	III-1	*x* 162–173	*y* 425–430	
Tidili (Aït)-tribu	3	*x* 275–295	*y* 450–460	
Tidili (assif n)-oued	3	*x* 290–300	*y* 450–460	
Tidsi-village	3	*x* 305	*y* 484	Mesfioua
Tifni (assif)	2	*x* 260–270	*y* 459	
Tifni-azibs	2	*x* 264	*y* 459	
Tifnout-tribu	2	*x* 250–270	*y* 425–455	
Tigouga (Aït)-tribu	1	*x* 190–195	*y* 430–435	
Tiksit (Aït)-fraction	1	*x* 190–200	*y* 440–450	
Timenkar-plateau	2	*x* 270–280	*y* 470–480	
Tinmarhart (Aït)-fraction	2-3	*x* 275–280	*y* 450–455	
Tinmel-village	2	*x* 229	*y* 446	
Tinrharine-azibs	III-2	*x* 208	*y* 441	
Tinzer (assif)	2	*x* 265–275	*y* 460	
Tinzer-azibs	I-2	*x* 270	*y* 460	
Tiredouine (Aït)-fraction	3	*x* 196–305	*y* 440–495	
Tirhermt-village	3	*x* 286	*y* 457	
Tisgui (Aït)-fraction	2	*x* 260–270	*y* 450–455	Tifnout
Tisgui n Tkent-village	2	*x* 249	*y* 456	
Tisguine (Aït)-fraction	2	*x* 215–225	*y* 470–480	
Tissieh-montagne	3	*x* 292	*y* 493	
Tissili (Aït)-fraction	2	*x* 257–260	*y* 470–472	
Tizzirt-village	1	*x* 178	*y* 435	Ida ou Mahmoud
Tkent-fraction	2	*x* 240–250	*y* 455–460	
Touama-oued	3	*x* 301	*y* 505	nom du village
Touggana-tribu	3	*x* 290–310	*y* 500–515	
Tounert (Aït)-fraction	1	*x* 160–170	*y* 430–440	
Tzouggart (tizi n)-col	1	*x* 157	*y* 421	
Y.				
Yagour-plateau	3	*x* 285–295	*y* 430–435	
Yahia (Aït)-village	2	*x* 227	*y* 431	
Youensekten (Aït)-fraction	I-2	*x* 200–210	*y* 445–455	
Youensekten (assif n Aït)-torrent	I-2	*x* 200–210	*y* 445–460	
Z.				
Zaïcor (tizi n)-col	1	*x* 201	*y* 435	
Zat-oued	3	*x* 280–300	*y* 470–510	
Zat (Aït)-fraction	3	*x* 290–300	*y* 470–480	
Zemrane-confédération		cf. III tableau d'assemblage		
Ziki (Ida ou)-tribu	1	*x* 140–160	*y* 405–420	
Zinit-village et souk	1	*x* 184	*y* 458	

ERRATUM

L'auteur, coupé de toutes relations avec son éditeur par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, s'excuse auprès du lecteur des nombreuses erreurs qu'il le prie de vouloir bien corriger. Le titre même de l'ouvrage devrait être : *Documents sur les genres de vie de montagne dans le Massif central du Grand Atlas.*

Page 6 :	Note (2).	Ligne 9,	Au lieu de	*Lanere,*	lire *Lancre.*
	—	— 14,	—	*Brunet,*	— *Brunot.*
Page 7 :	Ligne	1,	Au lieu de	*Demaira,*	lire *Demsira.*
—	—	1,	—	*Tamsint,*	— *Tansint.*
—	—	4,	—	*Saksaoua,*	— *Seksaoua.*
—	—	7,	—	*Mizans,*	— *Mizane.*
—	—	11,	—	*Demaira,*	— *Demsira.*
—	—	33,	—	*Guefmioua,*	— *Guedmioua.*
Page 8 :	Ligne	25,	Au lieu de	*bassin supérieur,*	lire *bassins supérieurs.*
Page 9 :	Ligne	2,	Au lieu de	*Tacheddirt dans...*	lire *Tacheddirt, dans...*
—	—	29,	—	*Douirans,*	— *Douirane.*
—	—	29,	—	*Demaira,*	— *Demsira.*
—	—	37,	—	*Onzoulit,*	— *Ouzoulit.*
Page 10 :	Ligne	2,	Au lieu de	*Demaira,*	lire *Demsira.*
—	—	7,	—	*chorfa respectés,*	— *chorfa, respectés.*
Page 11 :	Ligne	12,	Au lieu de	*Lekat,*	lire *Lekak.*
—	—	13,	—	*Arbaa,*	— *Rbaa.*
—	—	14,	—	*Montaga,*	— *Mentaga.*
—	—	16,	—	*Didili,*	— *Tidili.*
—	—	28,	—	*ass,*	— *des.*
—	—	33,	—	*Montaga,*	— *Mentaga.*
—	—	41,	—	*Guemmioua,*	— *Guedmioua.*
Page 12 :	Ligne	13,	Au lieu de	*barrage,*	lire *barrages.*
—	—	24,	—	*Rùas,*	— *Rmas.*
—	—	24,	—	*Rat,*	— *Zat.*
—	—	30,	—	*ces,*	— *des.*
—	—	33,	—	*rapports,*	— *apports.*
—	—	49,	—	*Montaga,*	— *Mentaga.*
Page 13 :	Ligne	5,	Au lieu de	*Ogdent,*	lire *Ogdemt.*
—	—	14,	—	*favorables,*	— *favorisés.*
—	—	20,	—	*Aïd,*	— *Aït.*
—	—	27,	—	*franchissant,*	— *franchissent.*
—	—	48,	—	*Ouneid,*	— *Ounein.*
—	—	49,	—	*un cocher,*	— *encoches.*
Page 15 :	Ligne	31,	Au lieu de	*semages,*	lire *semailles.*
—	—	34,	—	*entre,*	— *après.*
—	dernière l.		—	*Semmey,*	— *Semmeg.*
—	—		—	*Ouzal.*	— *ou Zal.*
Page 16 :	Ligne	12,	Au lieu de	*Mohmoud, des,*	lire *Mahmoud, de.*
—	—	16,	—	*de,*	— *des.*
—	—	18,	—	*Tinzar,*	— *Tinzer.*
—	—	22,	—	*où,*	— *ou.*
—	—	23,	—	*des maïs,*	— *de maïs.*
—	—	32,	—	*Mesfious,*	— *Mesfioua.*
—	—	33,	—	*Azelal,*	— *Azilal.*

—	— 33,	—	*Tissich,*	— *Tissieh.*
—	— 36,	—	*parvenu,*	— *parure.*
Page 17 :	Ligne 13,	Au lieu de	*thorifère,*	lire *thurifère.*
—	— 17,	—	*des,*	— *les.*
—	— 22,	—	*subatlassiques,*	— *subatlasiques.*
—	— 25,	—	*arbres,*	— *arbres ;*
Page 18 :	Ligne 29,	Au lieu de	*Nord et surtout,*	lire *Nord, et surtout,*
—	— 32,	—	*Ihouzioven,*	— *Ihouziouen.*
—	— 36,	—	*assif Aït Tament,*	— *assif n Aït Tament.*
Page 19 :	Ligne 2,	Au lieu de	*défriché,*	lire *défrichée.*
—	— 2,	—	*appropriés,*	— *approprié.*
—	— 23-24,	—	*Tisgui ou Tkent,*	— *Tisgui n Tkent.*
—	— 34,	—	*djellaha,*	— *djellaba.*
—	4 l. avant fin	—	*isa,*	— *ida.*
—	3 —		rajouter une virgule après (Seksaoua).	
—	3 —	—	*Azhbar,*	lire *Arhbar.*
Page 20 :	Ligne 4,	Au lieu de	*Tagdid,*	lire *Taqdid.*
—	— 6,	—	*Sirova,*	— *Siroua.*
—	— 15,	—	*surait,*	— *saurait,*
—	— 26,	—	*Aguessili,*	— *Aguersili.*
—	— 26-27,	—	*Tahgourt,*	— *Tabgourt.*
—	— 27,	—	*Ouassi,*	— *Ouassif.*
—	— 28,	—	*Irhid,*	— *Irhil.*
—	— 31,	—	*Ovagoustit,*	— *Ouagoustit.*
—	— 32,	—	*Mesfious,*	— *Mesfioua.*
—	— 44,	—	*de versant,*	— *du versant.*
—	— 45,	—	*de,*	— *du.*
—	3 l. avant fin,	—	*Taraskht,*	— *Taraokht.*
Page 21 :	Ligne 9,	Au lieu de	*des,*	lire *ses.*
—	— 20,	—	*disposaient,*	— *disputaient.*
—	— 25,	—	*Tagdid,*	— *Taqdid.*
—	— 28,	—	*l'été,*	— *d'été.*
—	— 29,	—	*et,*	— *de.*
—	4 l. avant fin.	—	*Insal,*	— *Inzal.*
—	dernière ligne	—	*deux villages*	— *un village.*
—	—	supprimer	*et Afra.*	
Page 22 :	8 lignes avant la fin, au lieu de *Ahrbar*, lire *Arhbar.*			
Page 23 :	Ligne 6,	Au lieu de	*socitéé,*	lire *société.*
—	— 12,	—	*sont pour eux,*	— *sont, pour eux.*
—	— 25,	supprimer la virgule entre *tablettes* et *pour.*		
—	— 39,	Au lieu de	*port,*	lire *porte.*
—	— 42,	—	*Thouziouen,*	— *Ihouziouen.*
—	dernière ligne	—	*jusqu'à Ourir,*	— *jusqu'à Aït Ourir.*
Page 24 :	Ligne 7,	Au lieu de	*Tst,*	lire *Test.*
—	— 13,	ajouter une virgule entre *Tadmamt* et *de l'Ourika.*		
—	— 16,	Au lieu de	*Sirousa,*	— *Siroua.*
Page 25 :	Ligne 6,	Au lieu de	*les,*	lire *ses.*
Page 26 :	Ligne 15,	Au lieu de	*prévisions,*	lire *provisions.*
—	— 35,	—	*facilitant,*	— *facilitent.*
—	Note 1,	—	Agadir *de* Ikounka,	— Agadir *des* Ikounka.
Page 27 :	Ligne 39,	Au lieu de	*Arhber,*	lire *Arhbar.*
—	dernière ligne	—	*Makhazen,*	— *Makhzen.*
Page 28 :	Ligne 1,	Au lieu de	Le Goundafi *détruit,*	lire Le Goundafi *a détruit.*
—	— 20,	—	*Makhazen*	— *Makhzen.*
—	— 31,	—	*Gloaui,*	— *Glaoui.*
—	— 32,	—	*pys,*	— *pays.*
Page 29 :	Ligne 29,	Au lieu de	*irhrm,*	lire *irherm.*
Page 30 :	Ligne 2,	Au lieu de	*de* hauts,	lire *des* hauts.

8912. — ARRAULT & Cie, TOURS